



La Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz

1959 – 2019

Sommaire

Introduction.....	2
Une Maison des Jeunes et de la Culture pour Lyon-Est.....	3
Contexte.....	3
Création de la MJC Lyon-Est.....	3
Du « Club des Jeunes » à la Maison des Jeunes et de la Culture.....	7
Les préfabriqués Vissol.....	7
L'inauguration.....	9
Une MJC, pour quoi faire ?.....	10
Des usagers à l'étroit.....	13
Le nouvel équipement.....	15
Le choix de l'architecte.....	15
Les plans de la Maison.....	17
Vers une professionnalisation des activités.....	20
Développement de l'action sociale.....	20
De la salle Genton.....	22
... au quartier.....	24
Une histoire de crises.....	26
Crise interne.....	26
Crise sociale.....	27
Crise financière.....	28
La restructuration du quartier Mermoz.....	29
La Mémoire de Mermoz.....	29
La MJC « Hors-les-Murs ».....	30
Perspectives : le pôle socio-culturel.....	31
Conclusion.....	33
Méthodologie de la recherche.....	34
Sources et bibliographie.....	35
Sources.....	35
Bibliographie.....	36
ANNEXES.....	37
1 – Tract à destination des Jeunes pour la création d'une MJC, avril 1958.....	
2 – Déclaration d'association en préfecture, 1959.....	
3 - Échos de l'Association Populaire Familiale, mai 1960.....	
4 – Evolution du parcellaire 1959, 1966, 1994.....	
5 – Plan du préfabriqué, 23 octobre 1961.....	
6 – Plan après réaménagement du préfabriqué, 1967.....	
7 – Plans du nouvel équipement ,1981.....	
8 – Liste des présidents et directeurs depuis 1959.....	
9 – Evolution du nombre d'adhérents depuis 1965.....	

La Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz fête cette année ses soixante ans d'existence. Soixante ans d'initiatives socio-culturelles, marquées par de profondes mutations depuis sa création en 1959. Mutation de ses domaines d'activités, ses orientations, son fonctionnement mais aussi de son quartier. Dans le cadre du projet de restructuration du quartier Mermoz, la MJC quittera son adresse historique pour un nouveau pôle socio-culturel. C'est pour ces raisons que les administrateurs de la MJC ont exprimé leur volonté d'initier un travail de recherche, afin de conserver et valoriser la mémoire de leur Maison.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle permet de retracer l'histoire de la structure et de ses évolutions : comment la Maison voit-elle le jour ? Comment et pourquoi se développe t'elle ? Quelles sont ses spécificités, son rapport à son environnement ? C'est bien là qu'il nous faut chercher les motifs de ses ambitions.

Une Maison des Jeunes et de la Culture pour Lyon-Est

Contexte

L'été 1959 voit apparaître le phénomène des « blousons noirs ». L'expression, trouvée par la presse pour désigner les bandes de jeunes, est largement relayée dans les médias, alimentant la psychose autour de la délinquance juvénile. Pour faire face, Maurice Herzog, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, préconise « l'expansion rapide des Maisons des Jeunes ». Dans une interview accordée au *Monde*, il recommande « la création d'équipements socio-culturels dans les groupes d'habitations modernes » et « le développement des sports dans les milieux déclarés vulnérables, notamment des sports d'équipe virils (rugby) et tout particulièrement des sports de risque »¹. Il faut proposer aux jeunes générations des structures, au sein desquelles elles pourront s'investir et se retrouver. Des lieux spécifiques doivent être mis à la disposition des jeunes, afin qu'ils ne soient plus laissés au désœuvrement de la rue.

Une semaine après la publication de l'article, la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) enregistre environ soixante nouvelles demandes pour la création de MJC, contre trois à quatre par semaine habituellement. En moins de dix ans, leur nombre sera multiplié par six. C'est là le point de départ de la croissance fulgurante des MJC.

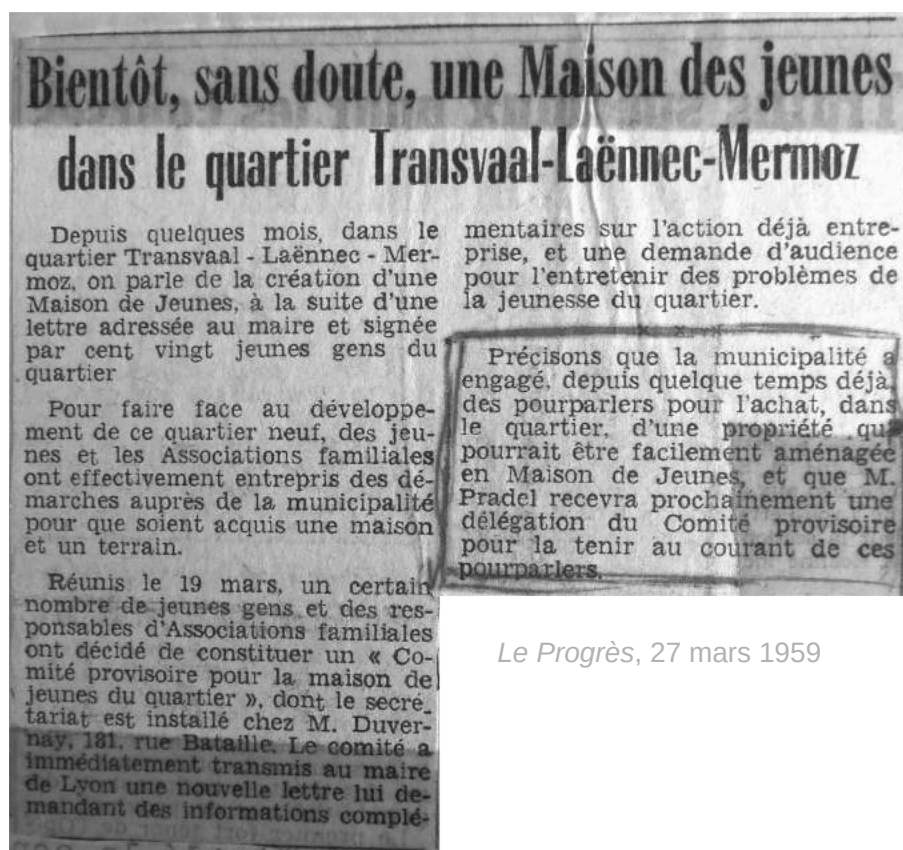
Création de la MJC Lyon-Est

Les archives de la MJC Laënnec-Mermoz nous permettent de retracer avec précision les étapes de la création de l'association. Les premières discussions sur l'établissement d'une Maison des Jeunes dans le quartier de Laënnec-Mermoz démarrent à l'automne 1958. L'idée naît de la rencontre entre les équipes de Jeunes et d'Adultes, au sein de l'Association Populaire Familiale. Créée le 28 juin 1955, l'association a pour but de « grouper les familles de conditions ouvrière, ou appartenant au milieu populaire, pour l'étude et la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux »². Elle compte en son sein plusieurs membres du futur conseil d'administration de la MJC Laënnec.

1 *Le Monde*, 18 septembre 1959, interview donnée par Maurice Herzog.

2 Archives départementales du Rhône

En 29 novembre 1958, lors d'une visite du Maire Louis Pradel dans le quartier, celui-ci est interpellé sur la question de la Jeunesse. Il promet alors l'acquisition d'un terrain dans le quartier, dans le but d'y établir une Maison des Jeunes. La ville de Lyon compte déjà plusieurs MJC et la Municipalité favorise leur essor. Suite à cette visite, l'Association Populaire Familiale réunit 120 signatures de jeunes du quartier, dans un courrier adressé au Maire demandant la création d'une Maison des Jeunes dans le quartier Laënnec-Mermoz.



Le Progrès, 27 mars 1959

Le Comité Provisoire est constitué, autour de trois figures principales : Antoine Amiral, Gérard Achard et François Duvernay. Le 13 avril 1959, une rencontre a lieu entre les membres du Comité Provisoire et le Maire de Lyon. Cette entrevue pose déjà tous les jalons de l'établissement de la Maison :

« Pourquoi une maison de jeunes ?

Le quartier est neuf, les enfants sont jeunes. Il y a des bandes existantes. Elles ne se sont pas manifestées dangereusement, mais si rien n'est fait, cela viendra. Ce qui est important, c'est de précéder l'évènement.

Ce que nous proposons :

C'est l'institution d'une maison portée par le quartier – les jeunes et les familles – très libre, ouverte à tous. Se manifestant par des activités dirigées par des jeunes qui seront responsables et s'éduqueront par le service de leurs camarades. Un point de rencontre et de service. »¹

1 Notes manuscrites d'Antoine Amiral, en vue de la rencontre avec le Maire Louis Pradel, archives MJC Laënnec-Mermoz.

Afin d'asseoir la crédibilité du projet, ils lancent également les démarches d'affiliation auprès de la Fédération Française des MJC. Le 29 juin 1959 a lieu la première réunion officielle du Conseil d'Administration de la Maison. Composé en grande majorité d'hommes (16 hommes pour 6 femmes), issus de secteurs professionnels variés, sa moyenne d'âge est jeune : environ 26 ans.

Afin de cerner les attentes des futurs adhérents, une enquête est diffusée, encourageant les jeunes à choisir les activités qu'ils aimeraient voir dans la Maison (cf. annexe 1).

Le 28 novembre 1959, est déclarée à la Préfecture du Rhône, la création d'une association sous le titre de « Maison des Jeunes et de la Culture de Lyon-Est », par son président Antoine Amiral¹, dessinateur industriel (cf. annexe 2). « Cette association a pour objet la création, la gestion et le contrôle de la Maison des Jeunes et de la Culture de LYON-EST »². Son siège social est établi chez François Duvernay, également dessinateur, au 181 rue Bataille.

Le projet est soutenu par la Municipalité lyonnaise. Lors de la séance du Conseil Municipal du 29 février 1960, le Maire Louis Pradel, annonce l'achat d'un terrain délimité à l'Est par la rue du Professeur Ranvier et par l'impasse Genton à l'Ouest :

« Il y a un grand clos où nous pourrons faire une Maison de jeunes sur le plan que vous connaissez tous. J'ai demandé à M. l'Architecte en chef de la Ville de me soumettre dans quelques jours le devis pour la transformation de la maison et du terrain. »³

Faisant suite aux préconisations d'Herzog, la Municipalité de Lyon s'empare de la question des MJC, en créant un Office de la Jeunesse en janvier 1960. Au sein de l'Office est prévu une commission spéciale, chargée de la gestion des 8 MJC de Lyon, devenant « ainsi à l'avant-garde de toutes les villes. »⁴

« Les Maisons de jeunes sont soumises à une réglementation, elles dépendent de la Fédération française des Maisons de jeunes. Le projet de Conseil d'administration est soumis au Service de la jeunesse et des sports, qui peut l'approuver ou le refuser. C'est net et précis.

[...] Dans quelques jours se tiendra une réunion qui aura pour objet de faire connaître à toutes les personnes intéressées à la création de Maisons de jeunes, ou intéressées par ces Maisons, quelle sera leur réglementation exacte. Soyez assurés qu'elles se conformeront à cette réglementation. »⁵

La position de la Municipalité est claire : favoriser l'essor des Maisons des Jeunes et de la Culture, tout en assurant leur contrôle.

1 Antoine Amiral est un élu socialiste. Il est à l'origine de plusieurs associations à vocation sociale, dans le 8ème arrondissement (Le Tremplin du 8ème par exemple).

2 L'association adopte le nom de Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz en juin 1962.

3 Conseil Municipal, séance du 29 février 1960 - n°584. - Réalisation de l'alignement de la rue Professeur-Ranvier et de l'impasse Genton. - Cession à la Ville par les époux Morey d'un immeuble situé à Lyon (8e), rue Professeur-Ranvier et impasse Genton. (5e Division, 1er Bureau.) (B.M.O. du 6 mars 1960, p.142.)

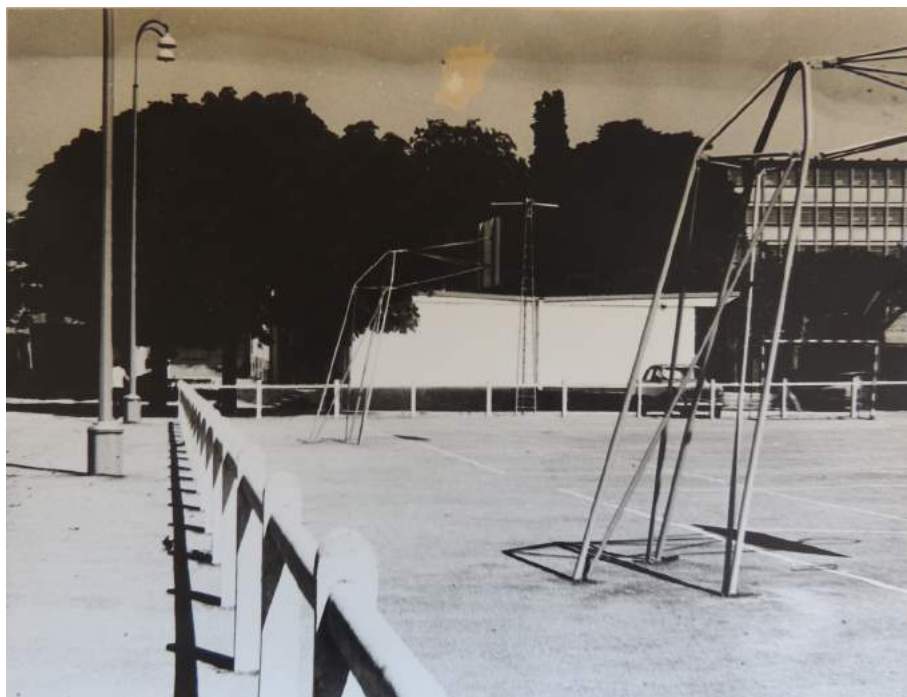
4 Ibid.

5 Ibid.

« [...] Mes chers collègues, je vous annonce qu'en plus de celle de Gerland, **nous allons avoir la Maison des jeunes de Laënnec** ; nous aurons, lorsque M. l'Adjoint Baridon aura rapporté le dossier n°589, celle de la Guillotière ; il y en a une également boulevard des Brotteaux, et une autre dans un groupe scolaire qui appartient à la Ville, le groupe Jean-Zay. [...] cela fait déjà cinq, et nous arriverons à sept avec celles des Etats-Unis et de La Duchère. »¹



Vue de la Maison depuis la rue Ranvier après 1964. Au premier plan, le verger et la roulotte.



Vue depuis la rue Genton. Au premier plan, les terrains de sports transformables, au fond, les préfabriqués.

1 Ibid.

Du « Club des Jeunes » à la Maison des Jeunes et de la Culture¹

« LA MAISON DES JEUNES VIENT LENTEMENT...

Depuis novembre 1959, quelques membres de l'[Association Populaire Familiale] ont travaillé avec des jeunes pour que naisse cette maison.

Maintenant il y a un grand progrès, la Mairie de Lyon est propriétaire du terrain Morey, qu'une équipe de gars avait découvert. C'est une question de temps pour la réfection et la mise en place administrative.

Selon toute probabilité, la maison des jeunes et de la culture sera ouverte avant la fin de l'année à tous les gars et filles du quartier.

Ouverte, c'est un grand mot, car il y a encore beaucoup de travail à faire pour la mise en route et l'aménagement. Les jeunes sont prêts à bien travailler, il faut souhaiter que les familles les encouragent et les aident à mettre leur maison au service du quartier. L'[Association Populaire Familiale] de toute façon, poursuivra son effort dans ce sens.

Travailler pour la jeunesse, c'est aussi travailler pour les familles d'aujourd'hui et de demain.»²

Cet extrait du journal de l'Association Populaire Familiale, publié en mai 1960, fait le point sur la situation de la Maison. Si la création de l'association remonte à plusieurs mois auparavant, elle ne dispose pas encore de locaux susceptibles d'accueillir ses activités : l'aménagement du site reste à faire.

Les préfabriqués Vissol

En mars 1960, nouvellement propriétaire, la Municipalité charge un géomètre, M. Berthier, et un duo d'architectes, MM. Batton et Roustit³, de réaliser une étude préliminaire pour l'aménagement de la nouvelle Maison des Jeunes et de la Culture. Le potentiel du site est prometteur : le terrain est situé au cœur d'un quartier ouvrier en plein développement (les usines Paris-Rhône et Lenzbourg regroupent à elles-seules des centaines de salariés), où fleurissent de grands ensembles modernes et attractifs. A proximité de plusieurs groupes scolaires, le site offre de grands espaces, permettant de proposer des activités sportives en extérieur.

Sur le terrain de 6 000 m², se trouvent une maison bourgeoise et ses dépendances. Les relevés du géomètre rendent compte d'une demeure sur plusieurs niveaux (cave, rez-de-chaussée et deux étages), agrémentée d'un jardin aménagé et d'un vaste verger.

Malgré ces travaux préparatoires, au moins de juin, un courrier est envoyé aux architectes par la ville : cette dernière annule sa commande passée quelques mois plus tôt. Ce n'est plus à la ville de Lyon de s'occuper des travaux de construction, mais à la Société Lyonnaise d'Habitations à Loyers Modérés, qui prendra à sa charge les frais de la construction. Pourquoi ce changement d'attribution ? Parmi les membres associés du conseil d'administration de

1 CA du 18 octobre 1967

2 *Échos de l'Association Populaire Familiale*, mai 1960, archives de la MJC Laënnec-Mermoz (cf. annexe 2).

3 Qui seront également chargés de la réalisation des bases nautiques de Mermoz et de Vaise.

l'association, on trouve le directeur général et le sous-directeur de la Société Lyonnaise d'HLM¹. La Société Lyonnaise est très active durant cette période et est à l'origine de plusieurs chantiers de grands ensembles, qui ont alors cours dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Quels types de locaux pour la Maison des jeunes ? A l'origine, la Municipalité envisage l'aménagement de la maison bourgeoise. La pratique est courante : moins coûteuse et plus rapide qu'une construction neuve. Mais cette possibilité est rapidement écartée. En effet, la maison est entièrement construite en pisé, même les cloisons intérieures : il est donc impossible d'y réaliser les travaux d'aménagement sans risquer qu'elle ne s'écroule.

On envisage un temps de conserver la maison en l'état et d'installer des bâtiments en semi-dur le long du mur de clôture, mais cette solution ne sera pas adoptée. La maison ne constitue pas un équipement idéal : délabrée, elle est vandalisée à plusieurs reprises et ne dispose pas encore d'électricité.

Finalement, la maison bourgeoise est détruite. L'étude des plans parcellaires de 1959 et de 1966 met en évidence les travaux réalisés (cf. annexe 4). La demeure d'origine a disparu, et une nouvelle construction est érigée, sur le même emplacement. Les dépendances, accolées au mur d'enceinte, sont modifiées et les jardins sont en partie détruits. Du côté de la rue Genton, des terrains de sport sont créés (deux terrains de basket, deux terrains de volley-ball et un terrain de handball).

Comme dans beaucoup de MJC en France, on installe des locaux préfabriqués. Ce sont des modèles types, élaborés par les établissements VISSOL, à la demande de la Fédération Française des MJC. La FFMJC en fait même la promotion en 1965 dans son film de propagande, *Histoire des trois messieurs*².

« Maison préfabriquée (projet Guy Vacheret) à l'initiative de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, agréée par les Services Techniques du Ministère de l'Éducation Nationale, patronnée par le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, ainsi que par les :

- Ministère des Affaires Culturelles
- Ministère de la Construction
- Ministère de la Santé Publique et de la Population »



Prospectus Vissol

1 L'un d'eux, M. Henri QUAY, sera d'ailleurs président de l'association pendant six ans dans les années 1980.
2 Lien vers le film : <https://vimeo.com/112370165>

La plaquette a de quoi séduire : une construction économique et rapide. Le montage est garanti en 14 jours et les espaces intérieurs sont entièrement modulables. Au mois de septembre 1962, le siège social de la Maison est officiellement transféré au 35 impasse Genton¹.

L'inauguration

La Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz est inaugurée en avril 1962, en même temps que les Maisons de la Guillotière et des États-Unis. L'évènement prend une envergure nationale : Maurice Herzog est présent et donne la ville de Lyon comme modèle.

La MJC Laënnec-Mermoz vue par la presse :

« Nichée au fond d'une impasse, au cœur d'un quartier neuf, sous les feuilles naissantes des arbres qui constitueront bientôt un agréable cadre de verdure, les salles de jeu ou de réunion donnent vraiment l'impression d'un élégant club privé. Les adjoints s'empressèrent d'essayer les tables de ping-pong, échangeant joyeusement de nombreuses balles. » - *Le Dauphiné Libéré*, samedi 21 avril 1962

« La deuxième maison, plus grande et disposant de plus de place, donc de plus d'attraits encore, est située au cœur du nouveau quartier Laënnec-Jean-Mermoz, 33 et 35 rue Jenton [sic].

C'est au centre d'un terrain de 6.000 mètres carrés, une vaste et élégante construction moderne, éclatante du jaune de ses revêtements starifiés sur le noir mat de ses structures d'acier, et qui a adopté le style des villas-bungalows.

La maison, avenante avec ses boiseries, ses parquets soignés, ses larges baies ouvertes sur la verdure du parc – que d'ailleurs les services des cultures de la ville achèvent de planter d'arbres et d'égayer des massifs – recèle de nombreuses salles d'activités diverses (on a prévu un laboratoire-photo) et surtout une immense pièce commune munie d'un bar qui n'a rien à envier à ceux des snacks très en vogue.

Autour de la maison, donc, un plateau de sport semblable à celui de la maison de la Guillotière et de l'autre côté un très grand jardin d'agrément où au milieu des massifs seront aménagés des jeux pour les tout-petits et des bancs pour les mamans.

Tout cela sera largement ouvert à la vue et à l'envie des jeunes. » - *Le Progrès*, avril 1962



Les officiels pendant l'inauguration de la Maison,
Le Nouvelliste, avril 1962

1 En 1967, suite au prolongement de l'impasse, l'adresse de la MJC change pour devenir le 21 rue Genton.

« Le cortège officiel reprit le car ou les voitures particulières pour rejoindre la seconde maison à inaugurer, celle du quartier Laënnec-Mermoz, située rue Genton. Autre quartier, autre cadre, autre conception architecturale. Des matériaux modernes, des pièces claires, gaies, un jardin entretenu par le Service des Cultures de la ville sur un espace total de 6.000 m². Tandis que des personnalités échangent avec plus ou moins de bonheur des balles de ping-pong sur les deux tables réglementaires installées, M. Herzog visite en détail les installations, notamment le laboratoire-photo. Les entrepreneurs détaillent les avantages de ce système de construction. « Si je vous en commandais douze, lance M. Pradel, quel rabais me faites-vous ? » » - *Le Progrès*, avril 1962



La façade sud et la façade nord du préfabriqué

L'ensemble immobilier comprend une construction à usage de Maison de Jeunes de 250 m² et un appartement trois pièces de 100 m², destiné au Directeur.

La Société lyonnaise d'HLM étant propriétaire des locaux, une convention de location est passée avec la ville de Lyon. A compter du 1 juillet 1962, la ville devient locataire de la « Maison des Jeunes et de la Culture - LAËNNEC-MERMOZ » pour une durée de 12 ans. Elle verse à ce titre une redevance annuelle de 23 076 francs.

Une MJC, pour quoi faire ?

Les statuts de l'association reprennent les statuts types de la FFMJC, à laquelle la MJC Laënnec adhère en 1961. Déposés à la préfecture en 1959, ils sont destinés à établir l'orientation et les règles de fonctionnement et de gestion de l'association. Nous n'avons pas retrouvé l'exemplaire de 1959, le plus ancien étant daté de 1971. Il définit la MJC comme suit :

« La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel d'une communauté : village, bourg, ville, quartier, groupe de communes, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de

prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. »¹

Ces principes sont ceux de l'éducation populaire. Elle valorise la culture par le peuple et pour le peuple, principalement à destination des jeunes, mais pas seulement. Pour Christian Maurel, l'éducation populaire est à l'origine de l'action socio-culturelle : « Alors que l'action culturelle part des œuvres pour aller au public, l'animation socio-culturelle [...] part beaucoup plus des individus pour les préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. »² L'éducation populaire est le cœur du projet pédagogique des Maisons des Jeunes et la Culture, une ligne directrice commune aux Maisons.

Les MJC met à disposition des individus des outils, destinés les accompagner dans la « prise de conscience individuelle et civique, [le] développement de l'esprit critique et d'initiative, [l'] acquisition d'outils d'analyse, [la] pratique du pouvoir collectif selon des règles jugées démocratiques et engageant la responsabilité de l'individu. »³ A destination des jeunes, elle a pour but de les aider à affirmer leur place dans la société, en tant qu'adultes en devenir. Les MJC sont porteuses d'enjeux pédagogiques forts, et c'est bien ce qui va contribuer à leur développement et leur longévité.

Mais alors que faisait-on à la MJC Laënnec ?

La lecture des comptes-rendus de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales, à partir de 1966, nous renseigne sur la variété des pratiques proposées par la Maison. Parmi les activités sportives, le judo et la gymnastique volontaire (homme et femme) sont très populaires, et réunissent le plus grand nombre d'adhérents. On pratique aussi le ping-pong (très répandu dans les MJC), du football, du volleyball, de la danse et même de l'équitation. Sont également développées des activités culturelles avec des cours de solfège, de théâtre, de peinture ou de dessin. La plupart des MJC sont équipées de laboratoire-photo, comme à Laënnec, ce qui va permettre de démocratiser cette discipline, jusqu'à présent réservée aux élites.

La MJC est propriétaire d'un camion, qui permet les sorties et activités de plein-air. En montagne on pratique le ski, la randonnée mais aussi du canoë, et

1 Statuts de la Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz

2 Christian Maurel, *Les Maisons des Jeunes et de la Culture en France*

3 Ibid.



L'intérieur de la Maison et ses activités

de la voile dans les bases nautiques. Des camps de vacances sont régulièrement organisés ce qui renforce la cohésion entre les jeunes.

Une bibliothèque est constituée (livres, abonnement à des revues) à destination des usagers. Le ciné-club est très actif et on organise également des conférences-débats sur des sujets de société.

Si les activités sont diverses, certaines ne subsistent que quelques années, voir quelques mois. Le départ d'un moniteur ou le manque de rentabilité d'une activité sont décisifs pour sa longévité : les activités doivent s'autofinancer pour perdurer. Les adhérents sont incités à s'investir, à la fois dans l'organisation et le choix des disciplines. En 1966, un adhérent propose la création d'un cours de boxe. Mais faute de place, le cours n'est pas créé.

La vie de la Maison ne se limite pas à ses seules activités. Son foyer est accessible à tous : il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour venir y passer du temps. A cela s'ajoute les bals et autres festivités. La Maison devient le lieu de rassemblement d'une jeunesse mais aussi de tout un quartier. Cette ouverture est réaffirmée lors du CA du 19 mai 1967. Dans son rapport, le directeur valide la nouvelle appellation de « MAISON POUR TOUS ». C'est dans la mixité et les échanges qu'elle trouve sa raison d'être et cette volonté sera réaffirmée à plusieurs reprises dans l'histoire de la Maison.

Les activités s'adaptent à la demande et aux besoins du quartier. En 1970, en lien avec l'association pour la Coopération Franco-Algérienne Lyonnaise, est mis en place un cours hebdomadaire d'alphabétisation. Par la suite, les participants s'intégreront à d'autres activités de loisirs. Face à la saturation des centres sociaux du secteur, la MJC ouvre dans ses locaux un centre de loisirs sans hébergements (CLSH). Elle obtient un agrément en 1976 et diversifie ainsi son offre à destination des jeunes enfants.

Les administrateurs souhaitent faire de la Maison un lieu de vie. Dans les années 70, on s'interroge beaucoup sur le décloisonnement des activités et la vie de la Maison. Comment en faire un espace de rencontres, de sociabilités, d'échanges et de réflexion ? Les lieux d'activités, déconnectés les uns des autres (préfabriqué, ciné-club, roulotte) ne facilitent pas les interactions entre les adhérents de cours différents. Certains ne viennent que pour bénéficier d'une activité. Il faut donner la possibilité aux adhérents de s'investir au sein de la Maison, qu'ils puissent être responsables et gestionnaires de la MJC.

La MJC est un lieu où l'on pratique des activités de loisirs, mais aussi un lieu où l'activité sociale, le débat et les échanges tiennent une place fondamentale. L'activité « Certifié exact » organise des moments de débats, d'échanges autour des questions d'actualités et des films projetés par le Ciné-club. On y parle des travailleurs immigrés, de l'action culturelle, de la grève ou des grands ensembles. Ceci témoigne déjà de la diversité des actions de l'association : la MJC est un lieu d'éducation civique et de culture.

Des usagers à l'étroit

Rapidement, les activités de la Maison se développent et prennent de l'ampleur. Le nombre d'adhérents augmente chaque année. Afin de les accueillir, il faut trouver des solutions, « pousser les murs » de la Maison (cf. plans des préfabriqués, annexes 5 et 6).

En 1964, une salle annexe est construite contre le mur d'enceinte nord¹, par la Société Lyonnaise d'HLM, à l'emplacement des anciennes dépendances. Le bâtiment accueille le Ciné-club, des conférences et les répétitions d'orchestres.

Au mois octobre de la même année, la Municipalité met à la disposition de la MJC une classe-roulotte. Déménagée depuis l'école maternelle du cours Charlemagne, elle sert de salle pour les ateliers et de lieu de répétition pour les groupes de musique.



Le Ciné-club, vers 1980

Afin de répondre à l'augmentation constante du nombre d'adhérents, on multiplie les installations et aménagements parfois précaires : la roulotte, une cabane en bois pour l'atelier de mécanique, l'agrandissement du préfabriqué, l'ajout de la salle de judo... On réaménage à plusieurs reprises la disposition des espaces, mais les locaux répondent difficilement aux besoins des utilisateurs. Les activités se gênent les unes les autres et l'état du préfabriqué se dégrade peu à peu. Dès 1971, le directeur alerte la Municipalité quant à la vétusté du bâtiment :

« Les locaux ne sont pas disposés et aménagés fonctionnellement, ni dans le sens d'une utilisation rationnelle, ni dans le sens d'un espace facilement transformable et adapté aux besoins divers qu'ont leur destine. »²

Le rapport d'activité de l'Assemblée Générale du 22 avril 1971 fait état, salle par salle, des difficultés que posent l'utilisation des locaux. Sur 400 m², seuls 260 sont vraiment utilisés. Ceci freine le développement des activités, alors que le nombre d'adhérents lui, est en hausse. De 320 adhérents inscrits en 1965, on en compte 647 dix ans plus tard. Trois solutions sont envisagées :



- « - L'Idéal : construire une autre MJC, plus grande, avec des espaces mieux distribués, mieux ordonnés et facilement transformables.
- Solution intermédiaire : l'agrandir mais pratiquement et financièrement impossible, et redistribuer les salles.

1 Le bâtiment, remanié depuis, accueille aujourd'hui l'Association Lumière.

2 AG Ordinaire, 22 avril 1971 – Rapport d'activités, archives de la MJC Laënnec-Mermoz

- Solution de Pauvreté : mettre à la place de la Roulotte, un préfabriqué – 2 locaux, mais danger d'isoler les activités qui s'y déroulent. »¹

Les problèmes de sécurité sont régulièrement soulevés. On réalise des travaux de mises aux normes, mais les prescriptions sont toujours plus contraignantes. L'adaptabilité de la structure a ses limites. La commission de sécurité de la ville de Lyon finit par interdire les spectacles, les salles n'étant pas en capacité d'accueillir trop de personnes à la fois. Point culminant de la crise, la roulotte, installée dans le parc, prend feu en 1975. Heureusement, l'incident ne fait pas de blessés, mais la Municipalité ne peut plus ignorer la situation d'urgence.

« L'incendie de la roulotte, fait poser des questions importantes sur les responsabilités qui nous incombent, et les risques dans un équipement aussi fragile. [...] Le Bureau [du CA] prend la décision de relancer la municipalité pour le projet de nouvelle MJC. »²

Des premiers mouvements en faveur d'un nouvel équipement sont amorcés. Mais il faut attendre 1978 pour que le projet soit sérieusement mis à l'ordre du jour et plusieurs années encore avant qu'il puisse être inauguré.

1 Ibid.

2 Compte-rendu de la réunion de bureau du CA du 22 mai 1975, archives de la MJC Laënnec-Mermoz

Le nouvel équipement

Après une vingtaine d'années passée dans des bâtiments provisoires, le projet d'un nouvel équipement pour la Maison de Laënnec-Mermoz est finalement lancé.

Le choix de l'architecte

En janvier 1979, une étude sociologique est rendue sur les besoins du quartier en terme d'équipements socio-culturels. Réalisé à la demande de la MJC et financé par la Municipalité, ce travail souligne l'importance de concevoir un équipement adapté aux spécificités du quartier, et qui réponde aux attentes de la population et des associations. « Il est vraisemblable que cette maison dépassera un peu le cadre de la MJC pour être aussi une maison de quartier, une maison des associations. »¹ La nouvelle MJC doit s'inscrire dans le contexte socio-culturel qui lui est propre et être un espace polyvalent.

La seconde partie de cette étude, consacrée à la programmation technique et aux besoins matériels du futur équipement (l'organisation des espaces par rapport aux différents secteurs d'activités), peine à être réalisée. Les relations se tendent du côté de la MJC, dont les représentants craignent que la ville ne revienne sur sa décision. Le dossier de programmation est réalisé un an plus tard. Ce document sert de base à l'élaboration du programme de travaux. En mars 1980, le cahier des charges pour la nouvelle Maison pour Tous Laënnec-Mermoz est finalement dressé.

Un concours est organisé afin de choisir l'architecte, et le 2 avril 1980, l'appel d'offre est lancé. Une trentaine d'architectes candidatent. Au mois de juin, quatre cabinets sont retenus et invités à fournir un projet détaillé. Les plans et les maquettes seront soumis à l'avis du jury et des utilisateurs de la MJC, dont l'avis est seulement consultatif. Le 27 novembre 1980, le jury choisit à l'unanimité le projet d'Alain Chomel, architecte lyonnais, en accord avec le choix des administrateurs de la Maison.

L'expérience d'Alain Chomel en matière d'équipements socio-culturels et de groupes scolaires fait la différence vis-à-vis de ses concurrents. Les propositions d'aménagement faites par l'architecte séduisent : « Il paraît traduire le mieux les objectifs définis collectivement avec les associations du quartier et les adhérents. »² Plusieurs aspects de son projet vont faire la différence.

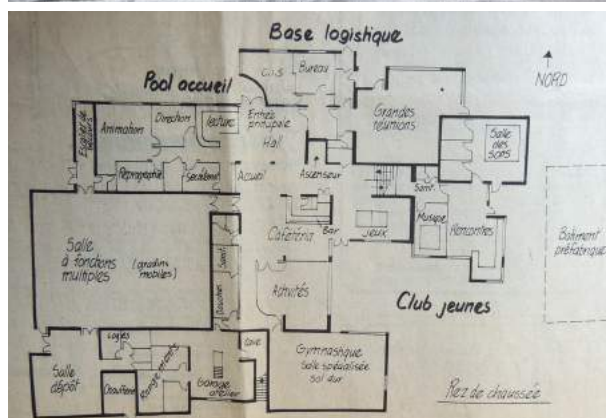
Tout d'abord, l'organisation des espaces intérieurs. Le programme proposé par Chomel ne sera que très peu retouché par la suite. Les utilisateurs et le jury adhèrent à l'idée d'unités indépendantes. Chaque pôle est dédié à un secteur d'activités, au sein duquel les usagers vont pouvoir évoluer sans se gêner les uns les autres. Pour autant, l'organisation autour d'un pôle d'accueil central permet d'avoir une maison très ouverte.

1 Conseil Municipal, séance du 2 juin 1980, AML

2 Avis des utilisateurs sur les quatre projets sélectionnés, AML

L'architecture extérieure du bâtiment est également importante dans le choix de l'architecte. Les premières concertations soulignaient l'importance de préserver l'atmosphère de la Maison, sa simplicité : « Il ne faut pas viser, dans la future maison pour tous, au monumentalisme »¹. Deux projets sont recalés à cause de leur architecture trop originale : « Nous pensons que dans un quartier à forte population défavorisée, ce projet présente un aspect provocateur. »² L'architecture d'Alain Chomel est sobre, et privilégie une organisation rationnelle des espaces intérieurs.

Le projet présente un autre avantage de taille : la construction sera érigée sur l'aire des terrains de sports, à proximité de la rue Genton. Outre le fait que la MJC sera désormais visible depuis la rue, cet emplacement permet de conserver les préfabriqués pendant toute la durée des travaux. Paradoxalement, avec cette proposition, Alain Chomel est hors-sujet : en effet, le cahier des charges imposait de conserver les terrains de sports. Mais la perspective de pouvoir maintenir les activités pendant la construction, est un argument décisif dans le choix du projet. Jusqu'à présent, aucune solution n'avait été proposée pour relocaliser les activités. Seules les activités sportives, nécessitant l'usage des terrains de sports, devront se dérouler ailleurs. En revanche, les pratiques ayant cours dans les locaux de la MJC vont pouvoir continuer à s'y dérouler normalement : la fermeture de la Maison est évitée.



Vue du chantier et plan de la Maison, presse

« Nous [avons] sélectionné le projet d'Alain Chomel parce que le plus fonctionnel et nous offrant le plus de perspectives de travail. [...] Nous avons donc travaillé avec Alain Chomel et celui-ci, avec beaucoup de sens de travail d'équipe et de volonté d'adapter un équipement aux besoins d'un quartier, est arrivé au projet définitif. »³

Les utilisateurs de la MJC sont beaucoup consultés dans les étapes préalables et dans l'élaboration des plans définitifs, afin de concevoir un équipement parfaitement adapté à leurs pratiques, et à la réalité du terrain. La qualité et l'exemplarité de la collaboration entre l'équipe de la MJC, la Municipalité et l'architecte, est soulignées à plusieurs reprises.

1 *Étude de programmation pour la Maison pour Tous Lyon-Laënnec*, synthèse des propositions de programme général, janvier 1979, Archives Municipales de Lyon

2 Avis des utilisateurs sur les quatre projets sélectionnés, Archives Municipales de Lyon

3 Rapport moral de l'Assemblée Générale du 9 mai 1981, archives MJC Laënnec-Mermoz

Dans sa séance du 5 avril 1981, le Conseil Municipal approuve les plans pour la nouvelle Maison pour Tous. D'une surface de 1 660 m², soit quatre fois plus grande que les locaux préfabriqués, le coût de la construction est estimé à 6 800 000 Francs.

Le permis de construire est délivré par la Préfecture en mai 1982. Les travaux débutent au mois de février de l'année suivante¹. Il faut en tout seize mois, avant que la MJC ouvre ses portes, en mai 1984. Les travaux vont se poursuivre sur quelques mois encore, avec la démolition des préfabriqués, la construction de la passerelle et l'aménagement des espaces extérieurs.

La nouvelle Maison pour Tous de Laënnec-Mermoz est inaugurée le 16 juin 1984, soit vingt ans après l'inauguration des préfabriqués Vissol : une page se tourne.

Les plans de la Maison

(cf. Plans du nouvel équipements, annexe 7)

L'accès à la Maison se fait par la rue Genton, dans le prolongement de la rue Gaston Brissac. L'édifice est réparti sur quatre niveaux distincts.

Au rez-de-chaussée, on trouve :

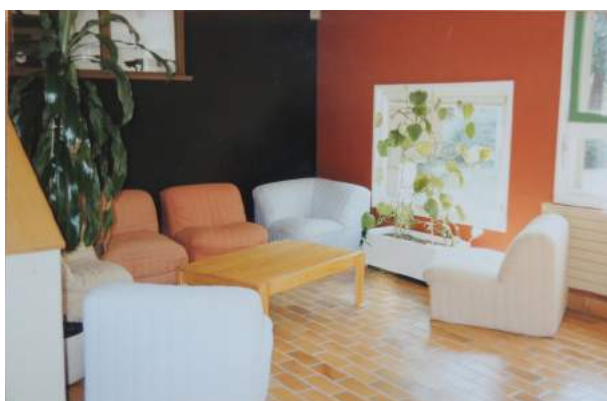
- le pool Accueil, réservé à l'équipe d'animation. Cet espace assure la présence, l'accueil et le contrôle de l'ensemble. Depuis l'accueil, la visibilité est la plus large possible tant sur l'intérieur que sur l'extérieur,
- un espace bar-caféteria, avec une salle de jeux,
- la base logistique, avec une grande salle, destinées aux réunions associatives et aux fêtes familiales,



Le nouvel équipement

1 Le Progrès, « M.J.C. Laënnec Mermoz, Pose de la 1ère pierre », 18/05/1983

- des espaces destinés aux activités, avec notamment une salle à sol dur (sports de combats et gymnastique),
- la salle de spectacle, conçue comme une salle à fonctions multiples. Elle est pensée pour être indépendante des autres services de la Maison. Y est accolée une salle de dépôt, facilement accessible depuis l'extérieur et qui permet de desservir la partie scénique de la salle,
- un atelier-garage, prévu pour garer un véhicule, et stocker tout le matériel nécessaire aux activités qui se déroulent à l'extérieur de la Maison, depuis le ski jusqu'au canoë.



Les
aménagements
intérieurs



Un escalier dessert deux demi-niveaux et l'étage. Le demi sous-sol accueille le Club des Jeunes. Avec des salles dédiées à la musique, il est le plus à l'écart car il risque de « cracher quelques décibels ». Il est à la fois isolé et indépendant. Un accès direct est prévu vers le parc, avec un coin jardin. A cet espace est superposé, dans l'entresol, le Point d'appui enfants. Une passerelle permet la liaison directe depuis l'entresol vers le parc.

Enfin, le premier étage est dédié aux activités spécialisée, telles que la culture scientifique et la sérigraphie. Il y a un laboratoire-photo et une salle audio-visuelle. On y trouve également :

- la régie technique de la salle de spectacle,
- la salle spécialisée à sol souple, réservée à des activités type Yoga et expression corporelle, qui ont besoin de calme et de silence, située côté Sud. Son issue de secours est commune avec l'accès du logement de fonction,

- deux salles banalisées réservées pour les cours et les réunions,
- le logement de fonction, qui donne sur le parc. Il comprend trois chambres, un balcon et une terrasse.

L'étage est accessible par ascenseur.

L'architecture de la MJC répond à une organisation rationnelle, conçue en concertation avec ses utilisateurs. Les espaces où sont susceptibles de se dérouler des activités bruyantes sont isolés, afin de ne pas gêner les autres usagers ni le voisinage. L'architecte prête attention à la luminosité et aux ouvertures.



Le nouveau terrain de sport, à l'arrière de la maison

Vers une professionnalisation des activités

Les années 80 marquent un tournant pour les MJC. Les structures se professionnalisent et modernisent leur projet d'éducation populaire, auquel il faut redonner du sens. Plusieurs événements caractérisent ce changement pour Laënnec. D'abord, le nouvel équipement : il permet de développer des actions plus diversifiées, plus ambitieuses aussi. En 1986, la signature d'une convention entre la Municipalité et toutes les MJC de Lyon reconnaît l'importance de leurs actions :

« Par leur capacité d'innovation, leur recherche d'une qualité toujours meilleure de l'action menée, elles orientent tous leurs efforts sur la réponse concrète à apporter aux besoins des citoyens et sont totalement intégrées dans l'action globale sociale et municipale que nous développons au niveau de notre ville.

Par leurs activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, de loisirs, elles contribuent à la promotion et à l'équilibre des enfants, des jeunes, comme des adultes et des personnes âgées.

Elles participent grandement aussi à la lutte contre la délinquance et sont des maillons utiles de notre politique de prévention sociale. »¹

Les MJC sont partenaires des collectivités locales. Sur le terrain, elles sont confrontées aux problématiques sociales. De fait, elles s'engagent dans les questions d'insertion sociale et professionnelle, du développement social et culturel urbain, la politique de la jeunesse... La MJC Laënnec-Mermoz est représentative de cette tendance et mène une action plurielle, en exploitant les passerelles entre les différents secteurs de la Maison.

Développement de l'action sociale

Les conditions d'exercice, limitées par le chantier qui a cours à quelques mètres seulement de ses locaux, poussent l'équipe de la MJC à étendre ses actions. Parallèlement, la montée de la délinquance au sein des grands ensembles et les heurts de l'été 1981 dans l'Est lyonnais, réinterrogent la place des Maisons des Jeunes et de la Culture dans la sphère sociale, et leur intervention auprès des jeunes. Ce contexte donne naissance à la Politique de la ville : à destination des quartiers défavorisés, elle associe l'État, les collectivités locales et les acteurs du territoire vers des objectifs communs. Les MJC s'affirment comme des structures de développement local, social et culturel, dirigées par un corps de professionnels et intégrées dans la politique de la ville. Elles constituent des partenaires privilégiés pour les municipalités, afin de mener des actions au plus proche de la population.

Durant cette période, la MJC Laënnec multiplie les partenariats en direction de la jeunesse. La Maison travaille en collaboration avec les écoles primaires, le collège, les centres sociaux, le club de prévention « L'Oasis » (alors très actif auprès des jeunes du quartier), les Éducateurs de

1 Intervention de Simone ANDRE au Conseil Municipal du 8 décembre 1986, présentation de la Convention de la Ville de Lyon – MJC, archives MJC Laënnec-Mermoz.

prévention... Elle développe également des liens avec les associations locales. Le classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) du quartier Mermoz, oriente les collaborations entre MJC et groupes scolaires. Des actions sont menées en direction des adolescents et des cités alentours, avec le développement du foyer, du Ciné-club, des sorties plein-air et l'organisation d'un camp itinérant en Algérie.

La MJC remodèle son projet pédagogique en l'inscrivant dans les problématiques fortes du quartier : « Le développement des rapports avec le quartier est capital, car la MJC ne doit pas et ne peut pas ignorer le cadre social dans lequel elle évolue »¹. Son travail est tourné vers les habitants. L'action de la MJC s'exporte géographiquement en allant à la rencontre de la population.

Le nouvel équipement est un outil idéal pour poursuivre ces initiatives. Mais des questions restent en suspens : quel budget pour l'aménagement intérieur et les outils pédagogiques ? Comment assurer un plus grand volume d'activités avec un personnel équivalent ? Avec le nouveau bâtiment, des tâches nouvelles incombent à la MJC tandis que d'autres sont démultipliées :

- La diffusion culturelle, inhérente à la création de la salle de spectacle,
- La gestion de la salle de grande réunion pour les familles et les associations,
- Le Centre d'Information Social,
- Les nouvelles activités,
- Les charges générales d'entretien, de publicité et de diffusion².

En multipliant par quatre sa surface de travail, ce n'est pas seulement l'action de la MJC qu'il faut repenser, mais aussi sa gestion et son fonctionnement.

La ville refuse de financer un nouveau poste d'animateur pour Laënnec. En 1984, Le Progrès titre « MJC Laënnec - Quel équipage pour un tel paquebot ? », révélateur du déséquilibre entre moyens matériels et moyens humains. Le projet a déjà coûté 12 millions de francs, entièrement pris en charge par la Municipalité. C'est finalement le Comité Local des MJC de Lyon qui finance le poste pour Laënnec, au détriment des autres MJC de la ville. Reste encore la question des équipements intérieurs. Sur les 973 000 Francs demandés, 500 000 sont accordés pour la première année de mise en fonctionnement. 250 000 Francs sont promis pour l'année suivante.

La croissance de la MJC Laënnec et la reconnaissance de son action par les pouvoirs publics est significative de la place qu'occupent les MJC au sein des collectivités territoriales. Privées par leur titre associatif, les Maisons assurent néanmoins un service semi-public, au plus proche des habitants auprès desquels elles interviennent. « Le besoin est d'ailleurs plus grand que nos possibilités de réponse »³ : c'est là une constante dans l'histoire de la Maison, consciente du rôle qu'elle a jouer et des besoins importants du quartier en matière d'action socio-culturelle

1 Rapport d'orientation, Assemblée générale du 14 avril 1987, archives MJC Laënnec-Mermoz

2 Liste élaborée lors du CA du 21 février 1984, archives MJC Laënnec-Mermoz

3 Rapport moral, AG 1985 ou 1986, archives Municipales de Lyon

A l'origine des MJC, les activités sont menées par des bénévoles et les jeunes. Seul le directeur est salarié. Mais cet idéal a ses limites : « En milieu urbain, l'espoir d'une animation prise en charge par les jeunes eux mêmes, sans intervention de responsables adultes ne résista pas longtemps à la confrontation à la réalité »¹. Ce constat représente assez bien le cas de Laënnec-Mermoz : le contexte à la fois géographique et social, oblige les structures à se professionnaliser pour que leurs actions continuent à faire sens. Cette place acquise dans les années 70, se concrétise avec la mise à disposition d'un nouveau bâtiment fonctionnel et l'augmentation des moyens matériels et financiers.

A partir de ce moment, les initiatives sociales vont prendre davantage d'ampleur. En témoigne la création de la PARE (permanence d'accompagnement à la recherche d'emploi) en 1986², qui propose un soutien technique et psychologique, dans les démarches d'insertion professionnelle. Le personnel de la MJC est directement confronté aux problématiques de la jeunesse : difficultés à trouver un emploi, un logement, insertion sociale... Les objectifs de la MJC se définissent par rapport aux besoins du public qu'elle accueille. Son travail s'inscrit dans un projet plus global de quartier, prenant en compte l'existant social et économique auquel elle participe.

De la salle Genton...

Au printemps 1984, l'équipe de la MJC Laënnec-Mermoz intègre ses locaux. Elle y découvre un nouvel outil de taille : une salle de spectacle polyvalente. Du temps des préfabriqués, les concerts et spectacles avaient été suspendus et délocalisés, car les conditions d'accueil ne respectaient plus les règles de sécurité pour l'accueil des publics. L'action culturelle en était par conséquent limitée. La mise à disposition de la salle Genton va permettre de travailler à une programmation culturelle d'envergure.

D'une superficie de 200 m², la salle polyvalente est un espace modulable. Le montage des gradins permet d'y accueillir 150 spectateurs. Deux options de fonctionnement sont envisagées par les administrateurs :

- L'utiliser en salle polyvalente, c'est-à-dire, y faire fonctionner des activités régulières la semaine, et programmer de temps en temps des spectacles.
- L'utiliser en priorité en salle de spectacle, en proposant une programmation régulière, et en utilisant tout le potentiel de son équipement de spectacle.

Pour la première année d'exercice, les administrateurs font le choix d'une utilisation mixte : on programme dans la salle Genton les activités hebdomadaires et une trentaine de spectacles sont organisés sur la saison. Les représentations rassemblent environ 4 000 spectateurs. L'équipe pressent le potentiel de la salle Genton : seule structure du quartier de ce type, elle met en contact

1 In Laurent Besse.

2 Il s'agit d'un dispositif partenarial mis en place par des acteurs du travail social, de la formation et du secteur socio-culturel (MJC Laënnec, Centre-Social Mermoz, Centre de Formation des Etats-Unis). Il s'inscrit dans la prévention et la lutte contre les exclusions. Ses actions se sont articulées autour de la remobilisation, du soutien technique, logistique et psychologique, du développement personnel. Suite à son développement, la PARE prend son autonomie en 1999, en devenant une association indépendante.

ses habitants avec la création théâtrale. C'est aussi un moyen de toucher un public plus large, susceptible de venir jusqu'à la MJC pour y voir des spectacles.

Cette prise de conscience incite l'équipe à développer la partie spectacles pour la saison suivante. La double utilisation de la salle montre ses limites, notamment en terme de manutention. On décide donc de dédier la salle Genton à la programmation culturelle. La salle est bien équipée, et est rapidement sollicitée par des troupes et groupes, pour monter des créations ou concrétiser des projets. La deuxième saison (1986-1987) rassemble 5 000 spectateurs, pour 56 représentations.

Le public scolaire est également au rendez-vous. Lors de la saison 1987-1988, sur les 90 représentations, 26 sont réservées à des groupes scolaires. Soit 3 200 entrées sur les 8 000 totalisées sur l'année.

Fort de ses premières expériences, un projet de fonctionnement pour la salle de spectacle est élaboré en 1988¹. Plusieurs orientations sont proposées :

- Poursuivre la politique d'accueil des troupes amateurs et semi professionnelles, en proposant un soutien à la création (aide technique et administrative). Cette démarche permet de drainer un public local, qui n'a pas forcément l'habitude d'aller au théâtre.
- Accueillir des troupes professionnelles, qui mobilisent plus facilement les médias et donc un public plus large. Cependant, les exigences des troupes et des spectacles sont parfois difficiles à concilier avec les moyens techniques et financiers de la MJC.
- Associer un créateur à la vie de la salle de spectacle, sous la forme d'une convention, afin de garantir une création de qualité sous la forme d'une coproduction.

L'action menée par la MJC est soutenue par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). L'attribution d'une subvention témoigne de la reconnaissance du travail fait en matière de programmation. La DRAC l'encourage à s'engager sur des projets à destination des habitants du quartier. La salle Genton s'inscrit de fait dans un projet pluriel, en tant que soutien à la création artistique pour les compagnies professionnelles et émergentes, tout en menant des actions en direction des publics de Mermoz.



Spectacle jeune public dans la salle Genton

1 Projet de fonctionnement de la salle de spectacle MJC Laënnec, Gérard PONT – février 1988, archives MJC Laënnec-Mermoz

« La salle Genton amène le théâtre, la musique, la danse et le spectacle aux habitants des quartiers Laënnec-Mermoz ainsi qu'un public, une scène aux artistes. La diffusion culturelle, l'accès à tous, l'ouverture au public d'une programmation riche et variée, le travail avec les écoles et le jeune public et l'aide à la création pour de jeunes troupes, sont autant de passages obligés pour une politique culturelle qui laisse une grande place au social. »¹

Action sociale et action artistique, culturelle, construisent des liens. Au sein de la MJC Laënnec, cela se caractérise par l'affirmation d'une culture urbaine et des projets tournés vers les habitants et leur quartier.

... au quartier

Depuis 1989, un festival est organisé à chaque fin de saison. D'abord exclusivement dédié au théâtre, il évolue pour devenir pluridisciplinaire : aux prestations des acteurs se mêlent danseurs et musiciens. Si cet événement est régulier, il change régulièrement de nom en fonction des différentes compagnies accueillies en résidence.

Pour l'édition 2000, le festival prend le nom d' « ARTMIX ». L'évènement est conçu autour de trois objectifs :

- La diffusion de formes artistiques variées,
- La rencontre entre amateurs et professionnels, l'accompagnement de l'émergence des jeunes pratiques artistiques,
- La réalisation d'un évènement culturel et festif important qui puisse mobiliser le plus possible de forces vives d'un quartier, et être pérennisé.

Le festival ne connaît que deux éditions. Les difficultés financières de l'association, oblige à freiner, voir interrompre, la diffusion culturelle. La salle ne dispose plus que d'une équipe restreinte. Lors de l'Assemblée Générale du 14 février 2003, le rapport d'activités rend compte des problèmes que posent l'utilisation de la salle de spectacles : « difficultés pour fidéliser un public, situation géographique excentrée, image de marque brouillée, accès peu pratique, équipement technique vieillissant, programmation qui ne peut jouer sur la notoriété des groupes [...] »². L'équipe compose avec peu de moyens.

Si la volonté de soutenir la pratique artistique et l'émergence de jeunes artistes est toujours présente, l'orientation culturelle de la MJC explore de nouvelles voies. Jusqu'alors, la programmation de la salle Genton était principalement théâtrale. Pour la saison 2003-2004, le programme culturel s'inscrit dans le champs des musiques improvisées, du jazz, des musiques du monde et de la danse. Il faut redynamiser le secteur autour de pratiques susceptibles de mobiliser le public : la programmation « [reste] tournée vers la population du territoire [...] en répondant à ses pratiques culturelles [et] en lui proposant des formes artistiques nouvelles pour elle »³. La

1 « Du quartier vers la vi(II)e... », document de présentation, archives MJC Laënnec-Mermoz

2 Rapport d'AG, saison 2001-2002, archives MJC Laënnec-Mermoz

3 Rapport d'AG saison 2003-2004.

MJC développe les résidences avec des collectifs musicaux (en l'occurrence, Agapes) et des troupes de théâtre. Ces collaborations permettent d'assurer des spectacles dans la salle Genton tout en créant des ateliers pour les adhérents.

Depuis plusieurs années, la danse est mise à l'honneur. Il y a une forte imprégnation de la danse sur le territoire de Mermoz, d'où la volonté d'en faire un élément patrimonial de développement et de cohésion territoriale. Dès 1998, la MJC participe à la Biennale off de la danse en programmant des spectacles à la salle Genton. Elle totalise également huit participations au défilé de la Biennale de la Danse, dont elle a été co-porteuse sur 5 éditions.

Durant la saison 2008-2009, un collectif est créé entre plusieurs compagnies implantées sur le territoire : Kat'chaça, Pockémon Crew et Propos. Toute l'année, des ateliers sont organisés et des créations chorégraphiques se construisent. La restitution donnée par le collectif sur la place Latarjet est un franc succès. « Acordanse » devient un rendez-vous annuel, puis un festival, avec une programmation échelonnée sur deux soirées. 2019 signera sa onzième édition, preuve que l'évènement a réussi à s'inscrire dans le paysage culturel du quartier.

Progressivement, la MJC s'est dotée des moyens pour mener une véritable politique d'action culturelle. La salle Genton en constitue un outil privilégié mais complexe, notamment par les moyens humains et financiers qu'elle mobilise. Aujourd'hui, la programmation de la salle Genton privilégie deux axes : les spectacles jeunes public et des résidences solides, avec le Théâtre du Grabuge et les Guily. Mais l'action culturelle s'exporte surtout hors les murs, pour aller à la rencontre des habitants et créer des événements placés sous le signe de la rencontre : rencontre entre les genres, entre les participants, entre les spectateurs.

Une histoire de crises

Depuis sa création, la MJC est une structure fragile. Les tâtonnements et changements d'orientations de l'action socio-culturelle que nous avons donné à voir précédemment, révèlent en creux des moments difficiles pour la structure. La période des années 1990 au début des années 2000 est marquée par une succession de crises de différents ordres.

Crise interne

Historiquement, les Maisons des Jeunes et de la Culture fonctionnent grâce à l'investissement et la mobilisation de ses bénévoles. Avec l'ouverture du nouvel équipement en 1984, il devient nécessaire d'agrandir l'équipe permanente. Pour le directeur alors en poste, le fonctionnement de la nouvelle MJC nécessite au moins trois animateurs supplémentaires, auxquels il faudrait ajouter un poste d'accueil et un agent d'entretien, les deux à temps complet. Pour la réouverture de la MJC, il n'y aura pourtant que deux animateurs, dont un à temps partiel. Afin de compléter l'équipe de permanents et faire fonctionner la Maison, on fait appel à trois objecteurs de conscience. Par mesure d'économie, la MJC multiplie les contrats précaires : dans un premier temps avec les objecteurs de conscience, puis les travaux d'utilité collective (TUC) et les contrats d'emploi solidaire (CES). Ces formes de contrats permettent l'exonération des charges salariales, mais ont une durée limitée dans le temps et ne sont pas renouvelables.

Le turn-over régulier des équipes, rend impossible la mise en œuvre d'un travail solide, qui ne peut se construire que sur la durée, au contact des publics :

« Cette précarisation de emplois est un obstacle au développement de la personne mais aussi de la structure, [...] lorsqu'un salarié est réellement motivé, ou confirme, dans ses actes, ses compétences et aspirations dans notre domaine professionnel, il est déplorable de ne pouvoir continuer un partenariat riche tant pour la structure que pour la personne. »¹

Le fonctionnement de la MJC est dépendant de ces dispositifs. La fin du statut des objecteurs de conscience en 1997 et des CES en 2002, conduit irrévocablement à une crise interne : comment continuer à faire fonctionner la structure alors que la MJC n'est pas en mesure de financer des postes permanents ? Pour mettre en application une politique de consolidation des actions et des projets en directions des publics prioritaires, l'association a besoin de moyens humains, qu'elle peine à trouver.

Parallèlement, un conflit entre la MJC Laënnec-Mermoz et l'Association Lumière fragilise les relations de la Maison avec son environnement. Depuis 1984, la MJC mettait à disposition de l'Association Lumière des locaux où les bénévoles donnaient des cours d'arabes et d'histoire. Peu à peu, les relations entre les deux associations se dégradent. En 1998, la MJC ne souhaite plus que l'Association puisse disposer de salles les jours de fermeture comme c'était le cas jusqu'à présent. Le local qu'utilise l'Association ne respecte pas les normes de sécurité et la

1 Projet de l'Association MJC Laënnec-Mermoz, objectif à 3 ans – 2000, archives de la MJC Laënnec-Mermoz

MJC décide de le remettre à disposition de la Municipalité. La Ville est médiatrice des dissensions entre les deux structures, et décide de la mise à disposition du garage à destination de l'Association Lumière. Des travaux d'extension et de mise en conformité sont réalisés entre 1999 et 2000 et pour la première fois, le site de la MJC est scindé en deux.

Crise sociale

Dans les années 1990, le quartier connaît une montée de la violence à laquelle la MJC est quotidiennement confrontée : vols, dégradations, agressions physiques et verbales du

8^E

Mercredi mort à la MJC Laënnec-Mermoz

Suite à de nombreux incidents survenus au sein de ses locaux, le personnel de MJC Laënnec-Mermoz était en grève hier. Une journée de rencontre entre les différents MJC de la région est organisée jeudi prochain sur le thème de la violence.

UNE AMBIANCE INHABITUELLE régnait hier à la MJC Laënnec-Mermoz. Suite à de nombreux actes de violence commis au sein de ses locaux, le personnel était en grève. D'habitude, le mercredi est consacré aux activités de loisirs pour les jeunes. Mais ce jour-là, personne n'est venu. La MJC avait pris soin de prévenir chacun de ses adhérents et de les informer que les activités du mercredi n'auraient pas lieu. Pourtant, les locaux n'étaient pas vides. Les salariés s'étaient tous donné rendez-vous à la MJC. Une façon symbolique d'exprimer leur mécontentement.

« J'aime mon travail », confie Zaharia, l'animatrice des 11-13 ans, « mais nous ne pouvons plus travailler dans ces conditions ». Unaniment, ils ont affiché leur ras-le-bol contre cette violence devenue trop présente. Dominique Bouveau, directrice de la MJC, a rappelé les actes les plus graves qui ont eu lieu depuis un an contre son établissement. Agression d'une animatrice avec des bouteilles de bière et des battes de base-ball, agression verbale et physique des vacataires du secteur jeunes, agression du responsable

d'animation globale... et la liste ne s'arrête pas là : irruption d'un groupe d'une quinzaine de jeunes pendant la soirée de clôture du festival Artmix, et, plus récemment, incendie criminel lors du gala annuel de la MJC.

Tous ces actes de violence figurent sur la pétition signée hier par le personnel en grève de la rue Genton : « les salariés se sentent démunis face à tous ces incidents. Cette mobilisation a pour but de faire part aux administrateurs, aux adhérents et à nos partenaires de notre souci quotidien face à cette violence. »

Pouvoirs publics, adhérents et réseaux de MJC de l'agglomération leur ont d'ailleurs manifesté leur soutien tout au long de la journée.

« La Fédération des MJC en Rhône-Alpes organise jeudi 15 juin à la MJC Laënnec un colloque sur la violence au quotidien. Toutes les MJC de la région sont invitées à y participer. L'objectif de cette rencontre est de croiser les témoignages de chaque équipe de professionnels sur ce sujet et, si possible, de trouver des solutions. La violence n'est pas



seulement présente au sein de notre structure. D'autres MJC de la région en ont été victimes », précise Dominique Bouveau.

« La Fédération des MJC en Rhône-Alpes souhaite publier le compte-rendu de cette journée, les témoignages sur la violence. Une violence dont nous n'avons pas toujours conscience mais qui fait partie de notre travail, alors que nous avons une vocation culturelle et d'animation. »

LAURENCE RAPP

Le personnel en grève de la MJC Laënnec-Mermoz occupait toujours les locaux pour afficher symboliquement son mécontentement.

Article du Progrès, 2000

En 2000, un bilan est dressé :

« La difficulté, dans nos métiers socioculturels, est qu'entre accompagnement, aide sociale, prévention de la délinquance et animation globale, la frontière est souvent « élastique ». Il est parfois difficile de savoir dans quel registre d'intervention se positionner.

La commande des partenaires institutionnelles, bailleurs de nos structures et interfaces avec les habitants du quartier, ne correspond pas toujours ni à la vocation de l'association, ni aux compétences et savoirs faire nécessaires dont celle-ci dispose en terme de ressources humaines. »¹

1 Archives MJC Laënnec-Mermoz

Il s'agit donc de redéfinir le rôle de la MJC, qui depuis plusieurs années mène des missions qui ne sont pas toujours les siennes, et pour lesquelles elle manque de moyens.

Crise financière

L'équilibre financier de la MJC a toujours été des plus précaires. Les revenus de l'association sont de plusieurs ressorts : les subventions et le montant des adhésions. Ces dernières sont en baisse. L'association compte 765 inscrits en 1996, le nombre d'adhérents chute à la fin des années 1990. Pour l'année 2001-2002, on totalise seulement 474 adhésions.

Par ailleurs, la redéfinition des rôles entre Centre Social et MJC conduit la Maison à revoir le fonctionnement de son CLSH. On décide d'accueillir moins de jeunes enfants, ce qui entraîne la diminution des subventions attribuées par la CAF. Le CLSH sera fermé en 2005.

La crise atteint son paroxysme en 2002. Depuis plusieurs années, la structure accuse un déficit financier de plus en plus important. Le dépôt de bilan de l'association est voté par le Conseil d'Administration au mois de juillet 2002. Suite à une décision de justice, la Maison est mise en redressement judiciaire. Les activités de la salle Genton et du secteur Jeunes sont interrompues. Durant la saison suivante, des rencontres sont organisées entre la MJC, la ville de Lyon et l'État afin de mettre en place une nouvelle organisation, redéfinir le projet de la Maison et les postes du personnel dans un cadrage financier. Un plan de restructuration est mis en place et des postes sont supprimés.

Ces années de « crises » réinterrogent la place de la Maison au sein du quartier et son intervention auprès des habitants. Il lui faut revoir son rôle. Ce travail va s'opérer en lien avec la Municipalité. Il s'agit à la fois d'affirmer la place de la MJC dans la politique culturelle et d'insertion de la ville de Lyon, et de redéfinir son implication territoriale, en lien avec les autres équipements sociaux du secteur. Pour la MJC Laënnec-Mermoz, le projet de restructuration du quartier dans le cadre de la Mission Entrée-Est va constituer un laboratoire d'expérimentation, le moyen de repenser son intervention en tant qu'équipement socio-culturel.

La restructuration du quartier Mermoz

En 2005 est lancé le programme de restructuration du quartier Mermoz. A l'origine de ce projet, la destruction de l'auto-pont, qui scindait en deux le quartier, avec d'un côté Mermoz Nord et de l'autre Mermoz Sud. Cette entreprise marque le début d'un vaste projet de réhabilitation du quartier. La priorité est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser la mixité sociale, dans un quartier composé majoritairement de logements sociaux.

La rénovation, à la fois urbaine et immobilière, recompose le quartier afin de rétablir les liens entre le Nord et le Sud. Se pose alors la question de l'accompagnement des habitants dans cette évolution. Comment préserver l'identité singulière d'un quartier tout en le préparant à une transformation profonde ? Métamorphose du paysage urbain bien évidemment, mais aussi de ses habitants et de leurs pratiques. Les structures associatives locales vont participer à la médiation auprès de la population.

La Maison des Jeunes et de la Culture trouve sa place dans ce projet en engageant des actions destinées à accompagner les habitants dans cette rénovation. Au sein du quartier, elle constitue un instigateur privilégié sur les plans culturel, artistique et historique.

La Mémoire de Mermoz

Dans un quartier amené à être redessiné, la question de la mémoire et de la recherche d'identité est mise au premier plan. La démarche « Mémoires et Trajectoires » est initiée dans le cadre du projet urbain. Portée par les associations locales, elle mobilise les habitants sur les pratiques anciennes et actuelles, avec la volonté d'en laisser une trace, de conserver l'histoire du quartier avant sa restructuration. L'objectif est aussi de « donner la parole aux « anciens habitants » [et créer] du lien entre les « anciens » et les nouveaux »¹, que chacun puisse trouver sa place et se sentir investi dans cette évolution.

Entre 2006 et 2009, la MJC est porteuse et accompagnatrice de ces projets mémoriels. Les intentions sont multiples :

- « - Construire des instruments de mémoire pour créer une passerelle entre les anciens et les nouveaux habitants,
- Trouver les moyens pour « immortaliser » le quartier tout en accompagnant les changements,
- Impliquer les habitants du quartier, les acteurs locaux et les institutionnels dans ce projet,
- Apprendre à maîtriser les outils de communication en construisant une trace écrite du quartier Mermoz. »²

1 *Mémoires d'habitants, Mermoz Lyon 8ème*, du 26 mai au 6 juin 2009 – MJC Laënnec-Mermoz

2 Rapport d'activités, Assemblée Générale du 15 février 2008, archives MJC Laënnec-Mermoz

Ces travaux vont prendre différentes formes : des ateliers de recherches historiques, la collecte de documents et témoignages sur l'histoire industrielle du quartier, des collaborations artistiques, des expositions... Au final, une dizaine de projets, menés par la MJC, le Centre social Mermoz, l'association CLAP (Connexions Locales d'Actions Plurielles), la compagnie de danse Kat'chaça, et la population.

Le programme « Mémoires » interroge la place des habitants au sein du quartier. L'histoire et l'identité sont des lieux de convergence, et appellent à une adhésion commune. Les structures socio-culturelles sont des instances fédératrices autour desquelles il est possible de se rassembler. C'est là le rôle que va prendre la MJC au sein du projet urbain, en accompagnant les habitants dans les changements de leur quartier, tout en créant du lien avec les nouvelles générations.

La MJC « Hors-les-Murs »

La dynamique de requalification du quartier conduit la MJC à mener des actions en dehors du 21 rue Genton. La réappropriation du territoire par les habitants passe par l'espace, le quartier. C'est le cas du festival « Acordanse » : un évènement créé sur et pour la place Latarjet. Les structures socio-culturelles du quartier sont invitées à investir de nouveaux lieux, à créer du lien entre le projet urbain et la population.

Rapidement vient l'idée d'intégrer des projets artistiques aux différentes phases du programme de transformations urbaines. La culture est inscrite au cœur du projet, afin d'imaginer le devenir du quartier, de permettre l'implication de ses habitants, l'appropriation du changement. Cette démarche doit permettre de valoriser leurs initiatives, leur participation et dans le même temps, favoriser un engagement citoyen. La Maison des Jeunes de Laënnec-Mermoz est porteuse de projets culturels et artistiques dans le but d'offrir à la population, la possibilité d'agir concrètement sur le projet.

C'est de cette volonté que naît le projet « Prenez Racines ! ». Issu de la collaboration entre l'artiste Thierry Boutonnier et la MJC Laënnec-Mermoz, « Prenez Racines ! » va à la rencontre des habitants et leur propose de participer à une expérimentation artistique. Après un an de concertation, les habitants font le choix de l'installation d'une pépinière urbaine. Puisque le projet urbain propose un nouveau plan d'aménagement des espaces verts et donc, la plantation de nouveaux arbres, l'idée est de faire grandir ces plantes sur une zone en friche du quartier. L'habitant parraine un arbre, choisit son essence et lui attribue un nom pour ensuite, une fois l'arbre en terre, en prendre soin.



Le verger « Prenez Racines ! » et distillation de l'eau de rose

En 2011 est inaugurée la pépinière. Située au 52 rue Ranvier, sur l'emprise d'un bâtiment rasé dans le cadre de la rénovation du quartier, 38 arbustes sont plantés. Des chantiers menés par l'Espace Jeunes permettent l'aménagement progressif du site : les adolescents du quartier sont mobilisés sur « Prenez Racines ! ». Des manifestations sont organisées autour de l'activité de la pépinière, qui se développe davantage chaque année. Une cabane de jardin est construite, on plante un potager et un composteur est mis en place. Le lieu mobilise à la fois jeunes, habitants et écoliers, autour de manifestations saisonnières.

Les arbustes sont déplacés au cours de l'hiver 2014-2015 et certaines essences rejoignent l'espace public. Les arbres fruitiers, quant à eux, migrent vers un verger partagé de plus de 500 m². Le projet prend racines. Par convention avec la ville de Lyon, la MJC a en charge la gestion du lieu avec les habitants.

De ce premier succès découleront d'autres formes du projet, parmi lesquels « Eau de Rose ».

En 2017, c'est au Clos Rigal de voir le jour. L'action est portée par la MJC Laënnec-Mermoz et le Centre social Laënnec, auxquels s'associent les élus du 8^e, Grand Lyon Habitat, l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) et la Mission Entrée Est. Une concertation avec les habitants est menée autour de l'aménagement du Clos, situé en face du verger partagé. En 2018, après approbation des plans par la Métropole, le projet « éCLOS » est inauguré le 31 octobre et devient le lieu d'accueil des « Voizinades ».

Avec la restructuration du quartier Mermoz, la MJC trouve une nouvelle place, de nouvelles orientations. Elle accompagne les habitants dans la transition, réinterroge sur les notions de quartier, du vivre ensemble et de l'habiter. La véritable Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz, c'est bien son quartier : la délocalisation de ses activités culturelles hors-les-murs et la mobilisation de nouveaux lieux dans l'espace urbain le prouvent.

Perspectives : le pôle socio-culturel

Avec près de trente cinq ans d'utilisation, le nouvel équipement qui faisait la fierté de ses habitants en 1984, semble avoir atteint ses limites. Le projet de réhabilitation de Mermoz Sud

comprend le déménagement de la Maison vers un bâtiment neuf, sur le boulevard Jean Mermoz, à la fois plus visible et plus accessible. Un bâtiment pour favoriser les collaborations, puisqu'il regroupera plusieurs structures socio-culturelles.

Cet équipement arrivera à la fin du processus d'accompagnement. Les missions de la Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz devront alors s'inscrire dans de nouvelles dynamiques : l'intégration des nouveaux habitants, le développement d'une animation de quartier, et bien d'autres initiatives à imaginer.

Soixante années d'existence mouvementées, à l'équilibre parfois précaire : le devenir incertain de la Maison a été à l'ordre du jour de nombreux conseils d'administration depuis 1959. Pourtant, elle résiste. S'il y a bien une chose qui caractérise la Maison des Jeunes et de la Culture de la rue Genton, c'est son adaptabilité. En tant que structure associative sa stabilité est certes fragile, mais elle bénéficie d'une grande liberté d'action, ce qui lui a permis de développer des projets riches et innovants, toujours tournés vers l'humain. La Maison doit sa longévité à son investissement constant auprès de ses habitants.

L'histoire de la MJC Laënnec-Mermoz ne peut être détachée de celle de son quartier. C'est bien son environnement qui fait ses spécificités. L'évolution de la Maison a accompagné, parfois subit, les transformations du quartier Mermoz. Les problématiques de ce dernier réinterrogent et actualisent en permanence le projet de la MJC, c'est pourquoi elle reste aujourd'hui un point d'ancrage fort pour l'identité du quartier.

Du préfabriqué au futur pôle socio-culturel, elle est devenue un partenaire incontournable dans le développement d'une politique sociale et culturelle à l'échelle du 8^{ème} arrondissement de Lyon. La restructuration du quartier Mermoz, dont elle est à la fois témoin et actrice, laisse présager de nouvelles perspectives pour la MJC.

Méthodologie de la recherche

Plusieurs fonds d'archives ont été consultés :

- Les **archives de la MJC** Laënnec-Mermoz. Ce travail a donné lieu à un récolement et un classement du fonds de la MJC. Nous nous sommes ainsi rendu compte des disparités du fonds, notamment pour la période des années 1990 à 2000, pour lesquels on ne conserve ni comptes-rendus de CA, ni rapports d'AG.
- Les **archives départementales du Rhône** : peu de documents concernent la MJC,
- Les **archives municipales de Lyon** : le fonds est très riche. Il a été décidé de se concentrer sur l'histoire des équipements (bâtiments) de la MJC et ses relations avec la ville (Comité local des MJC de Lyon, subventions, politique de la ville).

Le détail des sources consultées est transmis en annexe.

Une bibliographie a été réalisée (voir en annexe). En raison des travaux ayant cours à la bibliothèque municipale de Lyon au moment de ce travail, certaines références sur le sujet n'ont pas pu être consultées.

Dans ce travail, nous avons soulevé des questions et apporté certains éléments de réponse. Certaines thématiques mériteraient une étude plus approfondies. En voici une liste non exhaustive :

- **Le théâtre.** La MJC Laënnec a une affinité toute particulière avec le monde du théâtre. La Salle Genton va devenir un laboratoire de création artistique pour les troupes. Il serait intéressant d'étudier plus précisément ces personnalités, leur intervention et les choix d'orientation en ce qui concerne la programmation culturelle de la MJC.
- **Les résidences artistiques.** Depuis l'ouverture de la salle Genton, la MJC tisse des relations privilégiées avec les troupes et groupes en mettant en place des résidences. Celles-ci font partie intégrante de l'histoire de la Maison et de sa programmation culturelle (Cie Maimone, U.Gomina, Agapes, le Théâtre du Grabuge, les Guily...).
- **Les relations entre la MJC et la danse.** Les groupes de danses, la biennale de la danse et son défilé, le festival Acordanse : depuis une quinzaine d'années, la MJC entretient des liens tout particulier avec cette pratique artistique. Quelles sont les origines de cette forte implantation dans le quartier ?
- **L'histoire du Secteur Jeunes.**
- **Le profil des adhérents.**
- **Les autres MJC de Lyon.** La trajectoire de la MJC Laënnec est-elle similaire à celle des autres MJC de la ville ? Une étude comparative avec des MJC se trouvant dans un quartier aux problématiques similaires à celles de Laënnec-Mermoz pourrait être intéressante. On pense à la Duchère. Mais aussi aux MJC de Gerland et des États-Unis.
- **Les témoignages.** Un travail de collecte de témoignages a déjà été initié dans le cadre du projet « Si Mermoz m'était conté ». Celui-ci pourrait être poursuivi.

- **Les associations** créées sous l'impulsion de la MJC. On pense à l'Oasis Club, l'ELAN sportif, la PARE... Mais la documentation manque.

L'histoire de la MJC Laënnec-Mermoz, c'est aussi l'histoire de ses actions. Avec soixante ans d'existence et de programmation socio-culturelle, ce travail ne rend pas compte de toutes les initiatives. Elles naissent de volontés singulières et leur inscription ne se fait pas toujours dans le temps. Il a fallut faire le choix de rendre compte de certaines actions au détriment d'autres : pour ce qu'elles disent de l'engagement et de la démarche de la MJC et parce qu'elles caractérisent un mouvement, une période. Il s'agit également des initiatives les mieux connues (documentation importante, longévité...).

Cette étude a pour but d'enrichir la connaissance de la Maison. Peut-être pourra-t-elle répondre à certaines interrogations et, éveiller la curiosité chez d'autres.

Sources et bibliographie

Sources

- **Archives de la MJC Laënnec-Mermoz**
- **Archives Municipales de Lyon :**

91 WP/005/4 – Édifices publics : - Maison des jeunes et de la culture quartier Laënnec-Mermoz : équipement matériel et mobilier : relevé de dépenses, facture, liste de fourniture, avis de paiement EDF-GDF, plan, correspondance 1962-1964

408 W/9 – Permis de construire – 57/1982 : 21 rue Genton 69008, permis de démolir 19/1982 (1982-1985)

429 WP/37 – Édifices communaux : centres sportifs (piscines, patinoires, terrains de jeux), gymnase, MJC et club des jeunes : aménagement, entretien et réparations 1974-1986

429 WP/123 – Édifices communaux : maison pour tous (Rue Genton) : projet de construction (avec plans) 1979-1985

857 WP/002 – Édifices communaux : projets de construction et de travaux d'aménagements abandonnés : [...] maison des jeunes rue Laënnec avec plans (1960-1961)

1468 WP/40 – Édifices communaux : [...] MJC et maison pour tous (Rue Genton, MJC de Monplaisir), [...] – 1980-1987

1542 WP/426 - [...] Maison pour tous 21 rue Genton. Construction : avenant n°1 et 2 (1980-1985)

1578 WP/60 – Description provisoire direction bâtiment 1 : dossiers techniciens : correspondance, autorisation de travaux, devis : maison pour tous 21, rue Genton, APS, APD, convention de location, courrier, plans, rapport organisme de contrôle (1967-1984)

1956 WP/045 – MJC Laënnec Mermoz jusqu'à 1987

1956 WP/130 – MJC Laënnec Mermoz jusqu'à 1987

1956 WP/74 – Service Vie Associative. Maison des jeunes et de la Culture – Laënnec-Mermoz (1996-2001)

1991 WP/35 – Bâtiments communaux. Travaux. Maison pour tous 21 rue Genton (1979-1985)

2162 W/97 – Déclarations de travaux 1999 : 742/1999 : parc de la MJC 21 rue Genton

2281W/26 – Immeubles menaçant ruines – Suivi technique dans le 8ème – 1981-1998 - 21 rue Genton

- **Archives Départementales du Rhône :**

975 W – Associations déclarées à la préfecture après 1940

2257 W/15 – MJC et salles : fournitures, conventions avec MJC

Bibliographie

AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLET Jean-Claude, *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, Paris : L'Harmattan, 2000

BESSE Laurent, *Les MJC : 1959-1981 : de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, Presses universitaires de Rennes, 2008

FRAJERMAN Laurent, « De l'éducation populaire à l'animation périscolaire », in *Sciences Humaines*, n°307, octobre 2018

JAILLARD Laurence, *Alain Chomel : un architecte pour l'école*, Ed. Libel, 2017

LEGRAND Christian, *Le logement populaire et social en lyonnais – 1848-2000*, 2002

MATHIAS Cécile, *Au coeur d'un quartier : parcours de vies avec le centre social Mermoz*; avec la collab. des acteurs du Centre social Mermoz, Ed. du Mot Passant, 2008

MATHIAS Cécile, *Une MJC au fil de l'eau : des bains douches à la place nautique : de Perrache à Presqu'île Confluence*, 1965-2015, Lyon : MJC Presqu'île confluence, 2015

MATHIAS Cécile, *1966-2016 : de résistance en résilience / MJC Duchère*, Lyon : MJC Duchère, 2016

MAUREL Christian, *Les Maisons des Jeunes et de la Culture en France depuis la Libération, genèse et enjeux*, thèse, 1992

ROGIER Lyne, *Les difficultés financières des associations : étude, causes et solutions - Le cas de la Maison des Jeunes et de la Culture de Laënnec-Mermoz*, Mémoire, 2001-2002

Société lyonnaise d'habitations à loyer modéré : 1911-1961, Lyon Audin, 1962

ANNEXES

ANNEXE 1 – Tract à destination des Jeunes pour la création d'une
MJC, avril 1958

Archives MJC Laënnec-Mermoz

Jeune du QUARTIER LAENNEC-TRANSWAAL-MERMOZ,

CECI T'INTERESSE :

Depuis le mois de Novrmbre, les Jeunes, ensemble, ont lancé une action pour l'ouverture d'une Maison de Jeunes sur notre quartier. 120 d'entre nous ont signé une lettre adressée à Monsieur PRADEL.

Grâce à l'aide des Associations Familiales (A.P.F. & A.F.U), nous avons déjà obtenu des résultats appréciables.

En effet, Monsieur PRADEL a engagé des pourparlers pour l'achat de la Maison MORAY, Impasse Genton.

Un comité d'administration provisoire a été constitué. Il est composé, en majorité par des Jeunes. Ceux-ci ont obtenu une entrevue le LUNDI 13 AVRIL avec le Maire de LYON.

D'autre part, la Fédération des M.J.C. nous a mis en rapport avec le M.J.C. de VILLEURBANNE.

Pour que cette maison soit vraiment la nôtre, nous te demandons, avec nous, de choisir les activités de Notre Maison :

SPORT

Basket
Volley
Culturisme
Judo
Boules
Hand-Ball

Cours

Secourisme
Couture
Commerce
Comptabilité
Pulriculture
Dessin
Danse
Cours ménager
Raphia

Act;extérieures

Montagne ~~ou~~ Az
Sky
Natation
Ballade
~~Mécanisme~~
Camp
~~Mécanisme~~

Foyer

Billard
Discothèque
Bibliothèque
Ping-Pong
Télévision
Baby-Foot
Cartes

...

ANNEXE 2 – Déclaration d'association en préfecture
Archives MJC Laënnec-Mermoz

PREFECTURE
DU RHONE

1^o Division

1^o Bureau

ASSOCIATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

LE PREFET DU RHONE

Officier de la Légion d'Honneur

N° 5769 à rappeler

Vu les § 2 et 3 de l'article 5 de la loi du 1^o Juillet 1901,

Donne récépissé à M Antoine AMIRAL
demeurant à LYON (2^o) 42, rue Professeur Morat
de la déclaration en date du 28 Novembre 1959, parvenue dans les
bureaux de la Préfecture le même jour, par laquelle il fait
connaître, en qualité de PRESIDENT
qu'une association vient de se constituer sous le titre de :
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LYON-EST

Cette association a pour objet la création, la gestion et le
contrôle de la Maison des Jeunes et de la Culture
de LYON-EST

Son siège social est fixé à LYON (8^o) chez M. DUVERNAY
181, rue Bataille

Enumération des
pièces annexées
à la déclaration

1^o Liste des Membres du Conseil D'Administration.
(Nom, prénoms, domicile)

2^o Deux exemplaires des statuts.

3^o Un registre spécial de 52 feuillets
cotés et paraphés.

Fait à LYON le



Le Préfet du Rhône,

Le CHET de BUREAU DELEGUE,

5 DEC 1959

NOTA.- Aux termes de l'article 1^{er} du règlement d'administration publique du 16 Août 1901, rendu pour l'exécution de la loi du 1^o Juillet 1901, la déclaration prescrite doit, DANS LE DELAI D'UN MOIS, être rendue publique par les soins des administrateurs ou directeurs au moyen de l'insertion au Journal Officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

UN EXEMPLAIRE DU JOURNAL OFFICIEL DEVRA ETRE REMIS A LA PREFECTURE
(1^{ère} Division - 1^o Bureau - Associations)

ÉCHOS

de l'Association Populaire Familiale

181, rue Bataille
LYON (8e)

13 rue Despatmet

MAI 1960

S.O.S. LES ENFANTS ONT FAIM

Il y a quelques semaines vous avez trouvé ce tract dans vos boîtes aux lettres, expliquant combien de nombreux enfants en Algérie souffraient de la faim.

Certains d'entre vous se sont peut-être étonnés de notre intervention dans ce domaine délicat. Mais il faut le redire, puisque des enfants meurent de faim il est normal que nous leur venions en aide sans aucune arrière-pensée.

C'est pour cela que nous vous avons sollicités, de même que cet appel a été lancé à travers toute la France et vous l'avez bien compris vous qui avez mérité du généreusement, ce qui a permis d'envoyer aux organismes se chargeant de la répartition dans les camps de regroupés la somme de 45.930 Francs.

Soyez-en donc en leur nom bien remerciés.

NOTRE SERVICE MACHINE A LAYER

Ca tourne ! Un peu moins vite peut-être car beaucoup de foyers ont maintenant leur machine à laver et aussi parce que 3 "vétérans" (machines) ont dû être mis à la retraite.

Il reste donc 9 machines en service mais peut-être y a-t-il encore dans le quartier des mamans qui font péniblement leur lessive à la main, faute de connaître l'A.P.F.

Alors, vous toutes les mamans, faites-le savoir autour de vous. Voici les noms des différentes responsables de quartier :

MEFMOZ	(Mme FELLMAN, 72 rue Professeur Ranvier (Mme THOMAS, 143 avenue Jean Mermoz
PAQUEBOT	(Mme COLLARD, 38 rue Professeur Morat (Mme CROCHON, 44 rue Professeur Morat
LAËNNEC	(Mme OUAOUVOUX, 121 rue Laënnec

TRANSVAL
(Mme PARA, 13 rue des Maçons
Mme BERED, 7 rue Despatmet
MARVSE BASTIE (Mme QUOC, rue Maryse Bastie, 56

2

A.P.A.F. Association Populaire d'Aide Familiale

Mamans, que faites-vous en cas de maladie, surmenage, maternité ?
Savez-vous qu'une Travaillouse Familiale peut vous dépanner ?
Elle soignera vos enfants, tiendra la maison, exécutera tous les travaux qui sont les vôtres : cuisine, ménage, repassage, raccommodage, soins aux enfants.

La Travaillouse Familiale est une professionnelle dont la compétence est garantie par le certificat de l'A.F. délivré par le Ministère de la Santé Publique de la population.

Elle est tenue au secret professionnel et respect des opinions de la famille et de l'intimité du foyer. Notre Association Populaire d'Aide Familiale a déjà aidé une quarantaine de familles sur notre quartier. Elle voudrait pouvoir continuer cette réalisation ouvrière, malheureusement notre Travaillouse Familiale est en congé maladie et ne pourra reprendre son activité d'ici longtemps.

Nous lançons un appel pressant aux jeunes filles qui, tout en cherchant du travail désirent en même temps donner un peu d'elles-mêmes.

Travaillouse Familiale, ne l'est pas qui veut. Parce que c'est très exigeant ! Mais c'est aussi passionnant ! C'est plus qu'un métier.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège :
A.P.A.F. - 42 rue Professeur Morat LYON (8e)

LA MAISON DES JEUNES VIENT LENTEMENT

Depuis novembre 1958, quelques membres de l'A.P.F. ont travaillé avec des jeunes pour que naisse cette maison.

Maintenant il y a un grand progrès, la Mairie de Lyon est propriétaire du terrain Morey, qu'une équipe de gars avait découvert. C'est une question de temps pour la réfection et la mise en place administrative.

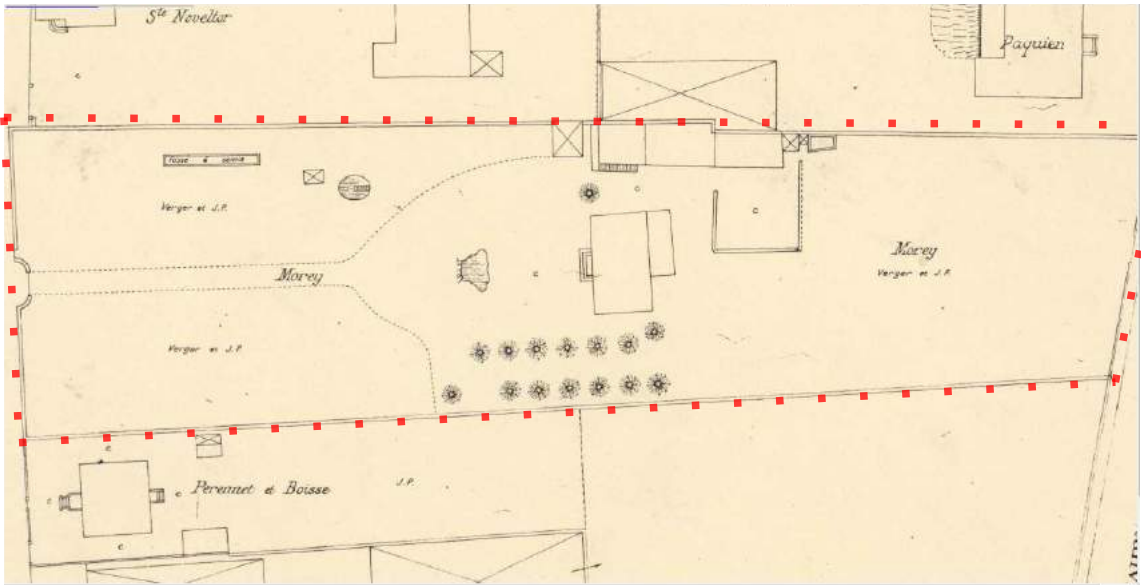
Selon toute probabilité, la maison des jeunes et de la culture sera ouverte avant la fin de l'année à tous les gars et filles du quartier.

Ouverte, c'est un grand mot, car il y a encore beaucoup de travail à faire pour la mise en route et l'aménagement. Les jeunes sont prêts à bien travailler, faut souhaiter que les familles les encouragent et les aident à mettre leur maison au service du quartier. L'A.P.F. de toute façon poursuivra son effort dans ce sens.

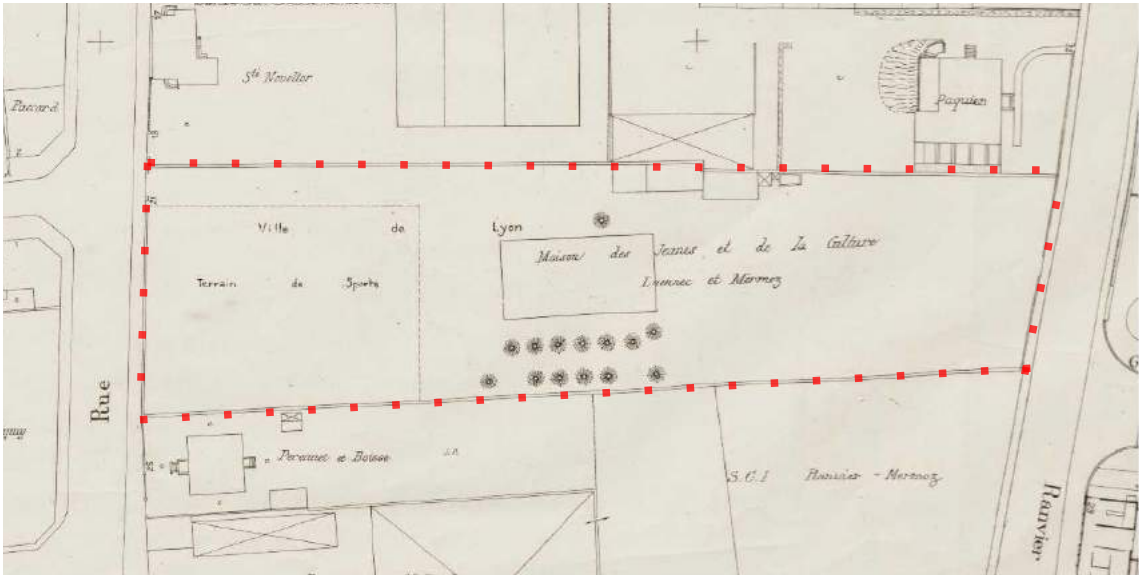
Travailler pour la jeunesse, c'est aussi travailler pour les familles d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE GARDERIE

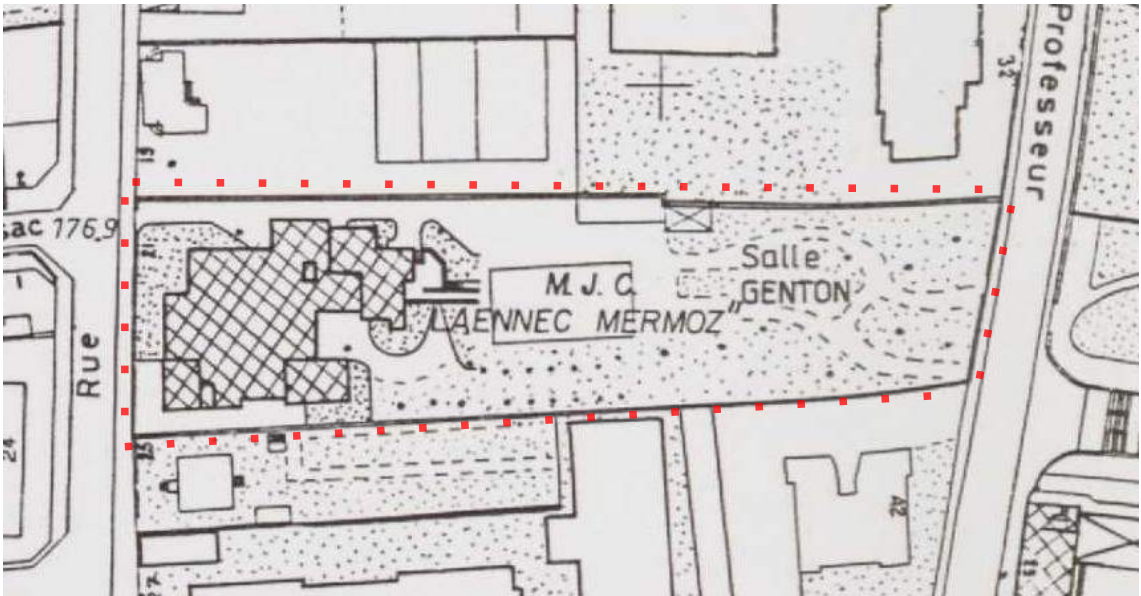
Nous n'avons rien, ni local, ni finances, ALORS ...
Hésitation parmi les mamans du Paquebot, aurons-nous une garderie pendant les vacances de Pâques ?



1959



1966

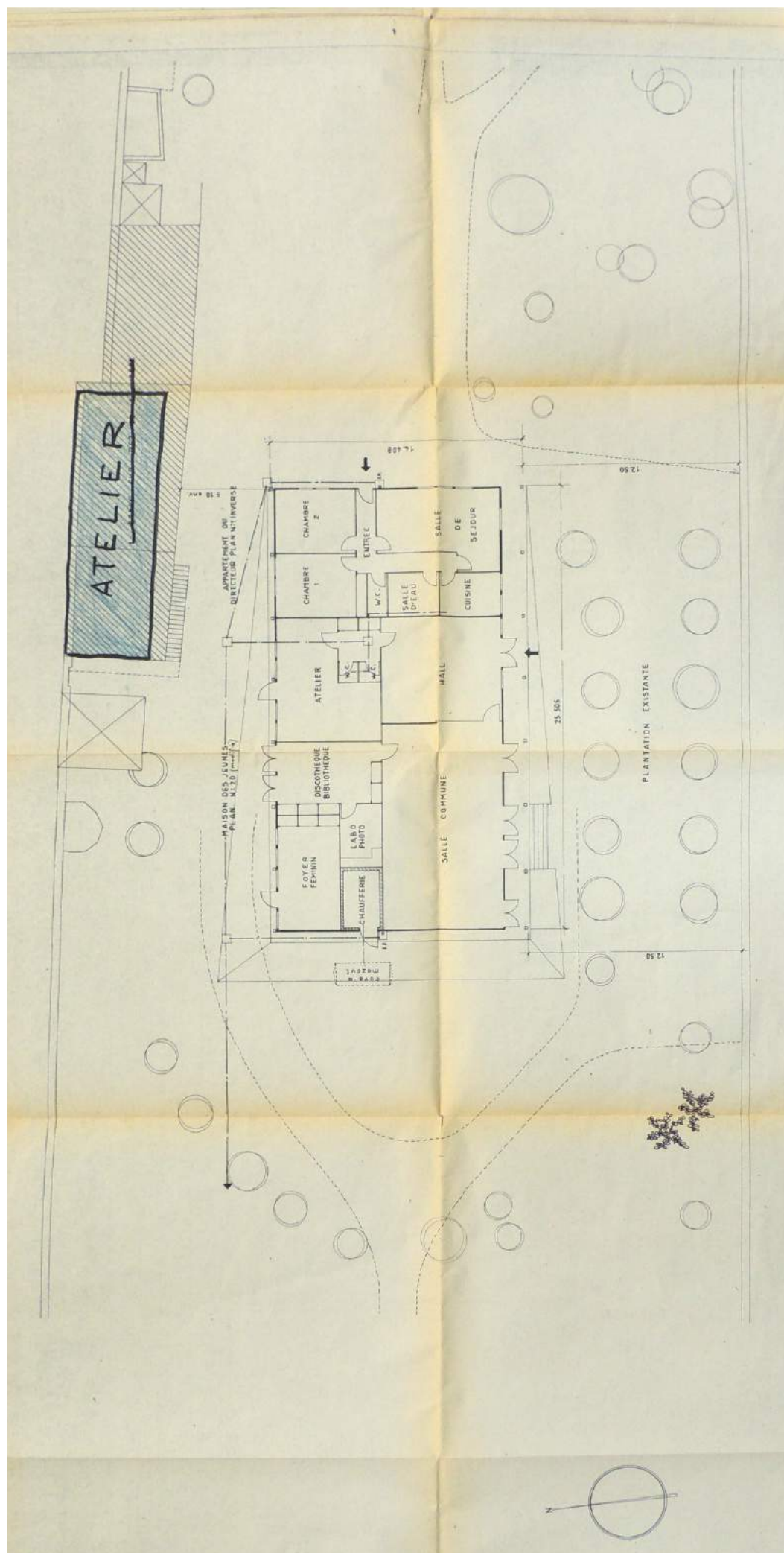


1994

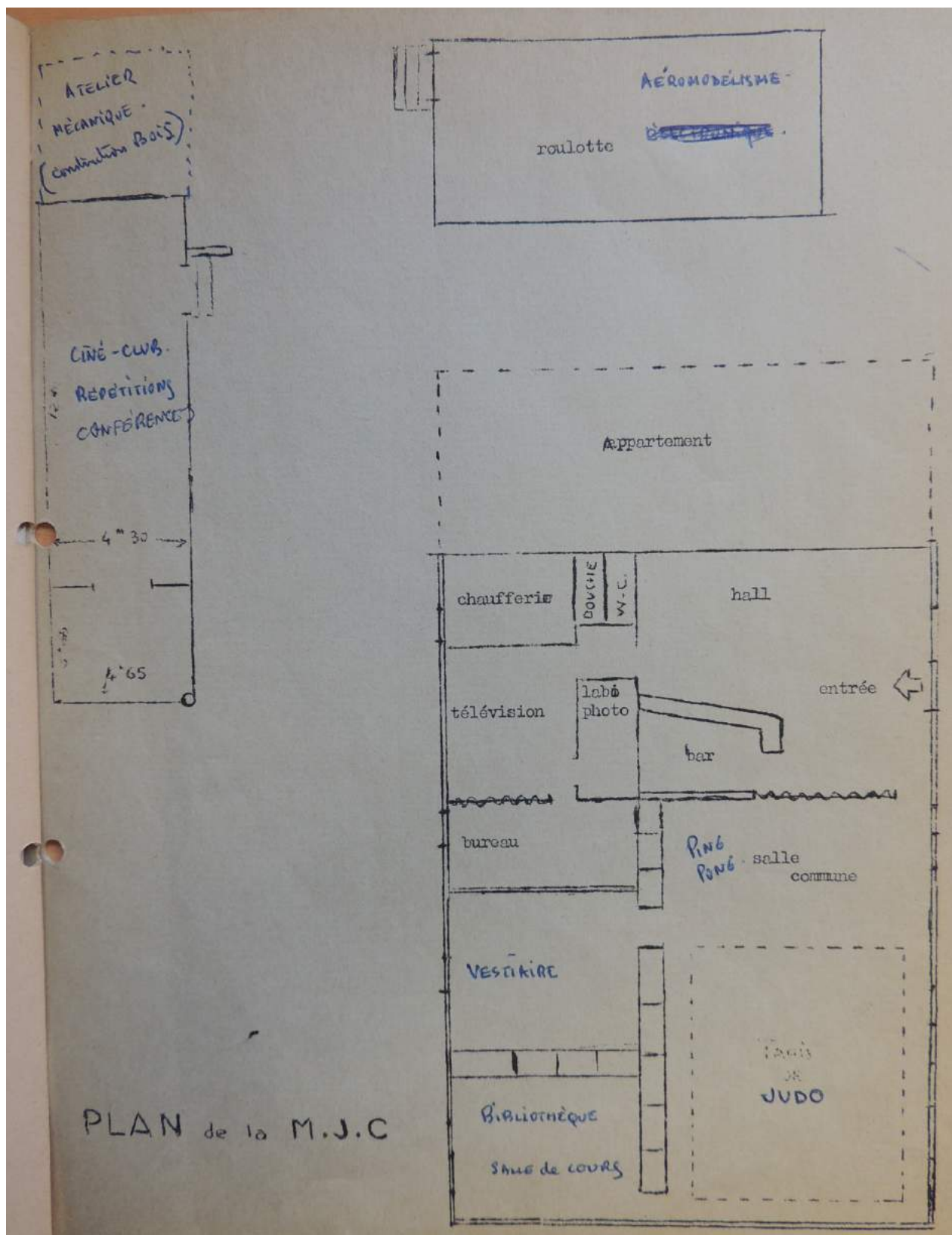
RUE GENTON

RUE PROFESSEUR RANVIER

ANNEXE 5 –
Plan du préfabriqué,
23 octobre 1961
 Archives municipales
 de Lyon



ANNEXE 6 – Plan après réaménagement du préfabriqué
Archives MJC Laënnec-Mermoz

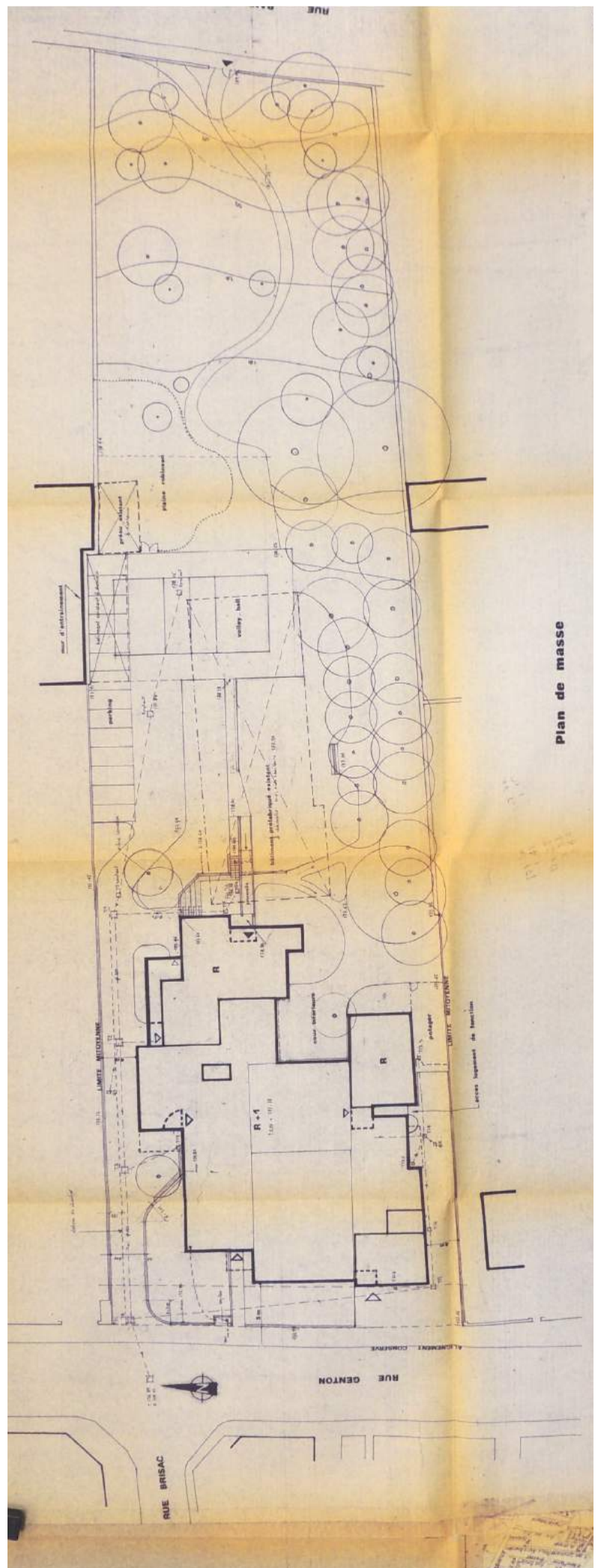


ANNEXE 7 – Plans du nouvel équipement

Plan de masse

Archives municipales de Lyon

Il permet de rendre compte de la superposition de l'existant et du projet d'Alain Chomel. Les préfabriqués sont préservés pendant toute la durée du chantier.



Légende des plans niveaux hauts et bas

Archives municipales de Lyon

CODE	DESIGNATION	Surfaces utiles
------	-------------	--------------------

POOL D'ACCUEIL

1	Hall	96.05
2	Accueil	3.78
3	Secrétariat	8.20
4	Direction	13.81
5	Salle des Animateurs	27.39
6	Bar Cafeteria	23.14
7	Coin jeu	28.27
8	Coin lecture	11.88
9	Chambre forte	4.83
10	Salle de reprographie	11.03

BASE LOGISTIQUE

11	Centre d'information sociale	18.25
12	Bureaux des Associations	13.50
13	Salle des réunions	64.34
14	Office	5.87
15	Poubelle	2.08

CLUB DES JEUNES

16	Salle des sons	25.65
17	Rencontre	34.92
18	Musique	14.92

SALLES POLYVALENTES

19	Salles à fonctions multiples	201.25
20	Salle audio-visuelle	28.40
21	Salle des dépôts	45.31
22	Régie	13.00
23	Loges	9.68

SALLES SPECIALISEES D'EXPRESSION PHYSIQUE

24	Salle sol dur	82.84
25	Salle sol souple	103.94

ATELIERS

26	A. artisanaux (A.B.C)	65.37
27	A. scientifique	16.78
28	A. photo (A.B.C.D)	20.07

CODE	DESIGNATION	Surfaces utiles
------	-------------	--------------------

SALLES BANALISEES

29	Salle banalisée : cours	29.00
30	Salle banalisée : réunions	16.63
31	Salle des activités	36.21

ATELIER GARAGE - RANGEMENTS PARTICULIERS

32	Garage atelier	42.26
R1	Rangement salle des sons	5.46
R2	" " "	5.46
R3	" " "	5.38
R4	Rangement atelier-garage	7.30
R5	" " "	8.77
R6	" " "	8.05
R7	" " "	6.24
R	Rangements particuliers	10.09

BASE LOISIR ENFANTS

33	Accueil vestiaire	14.41
34	Cuisine	13.05
35	Lecture	15.74
36	Salle d'expression	24.62
37	Club	25.89

DEGAGEMENT - CIRCULATION

D	D1 D2 D3 D4 D5 D6 Circulation	244.82
---	----------------------------------	--------

VESTIAIRE

V	V1 V2	32.26
---	-------	-------

SANITAIRE - DOUCHE

S	S1 S2 S3 S4 S5 S6 S7	25.07
---	----------------------	-------

LOCAUX TECHNIQUES

T	T1 T2 T3 T4 T5 T6 T7 T8	25.77
---	-------------------------	-------

LOGEMENT GARDIEN

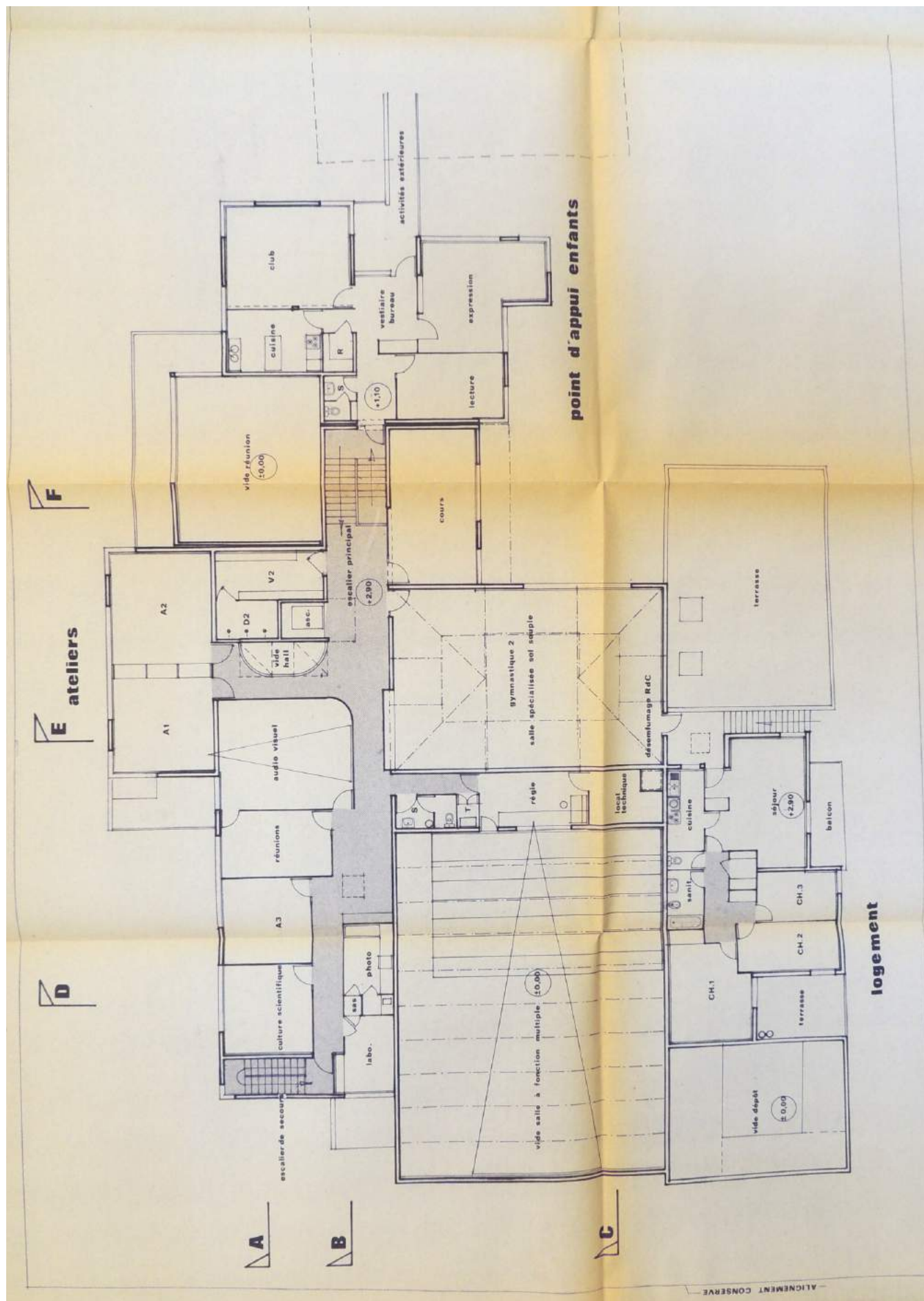
		84.99
--	--	-------

SURFACE UTILE TOTALE 1 682.02 m²

E₁ : Escalier principal - E₂ : Escalier de secours - E₃ : Esc. accès log. Gardien

Plan des niveaux bas (rez-de-chaussée et demi sous-sol), 1981
Archives municipales de Lyon

Plan des niveaux hauts (entresol et étage), 1981 Archives municipales de Lyon



ANNEXE 8 – Liste des présidents et directeurs depuis 1959

Les Présidents

1959 à 1961 : Antoine AMIRAL
1962 à 1970 : Docteur Pierre SIMON
1971 à 1972 : Jacky PAPPALARDO
1972 à 1975 : Paul GONNARD
1975 à 1977 : Alain KLEBINDER
1977 à 1978 : Henri QUAY
1978 à 1980 : Brigitte SERENO
1980 à 1981 : Brigitte RUBIO
1981 à 1982 : Alain KLEBINDER
1982 à 1986 : Henri QUAY
1986 à 1988 : Didier BOUTON
1988 à 1990 : Monique BERTHET
1990 à 1991 : Didier BOUTON
1991 à 1994 : Claude ANTONY
1994 à 1998 : Nelly ROY
1998 à 2006 : Marie Pierre TIQUET
2006 à 2010 : André VAGNON
2010 à 2011 : David AUBERY
2011 à 2012 : Magali GAENG
2012 à 2017 : Julie NORAZ
2017 à 2018 : Elaine LECLERE
2018 à 2019 : Marie-Françoise DEHARO

Les Directeurs

1962 à 1968 : Jean Alix MARTINEZ
1968 : Raymond OUARI (8 mois)
1968 à 1969 : Paul ALEZRAH
1970 à 1974 : Francis BESSON
1974 à 1976 : Colette AUBRIOT
1976 à 1981 : Colette PERINET
1977 : Martine THOMAS (en remplacement de Colette PERINET)
1981 : M. IBANEZ
1981 à 1987 : Albert AKOKA
1987 à 1989 : Patrick BANASZAK
1988 à 1998 : Dominique COGNAT
1998 à 2000 : Dominique BOUVEAU
2000 à 2002 : Daniel BRAY
2002 à 2007 : Michel BLAVIT
2007 à 2010 : Jocelyne MAUBERT-MICHAUD
2010 à aujourd'hui : Guy LIBERCIER

ANNEXE 9 – Evolution du nombre d’adhérents depuis 1965

